

ENTRÉE

DE

HENRY III

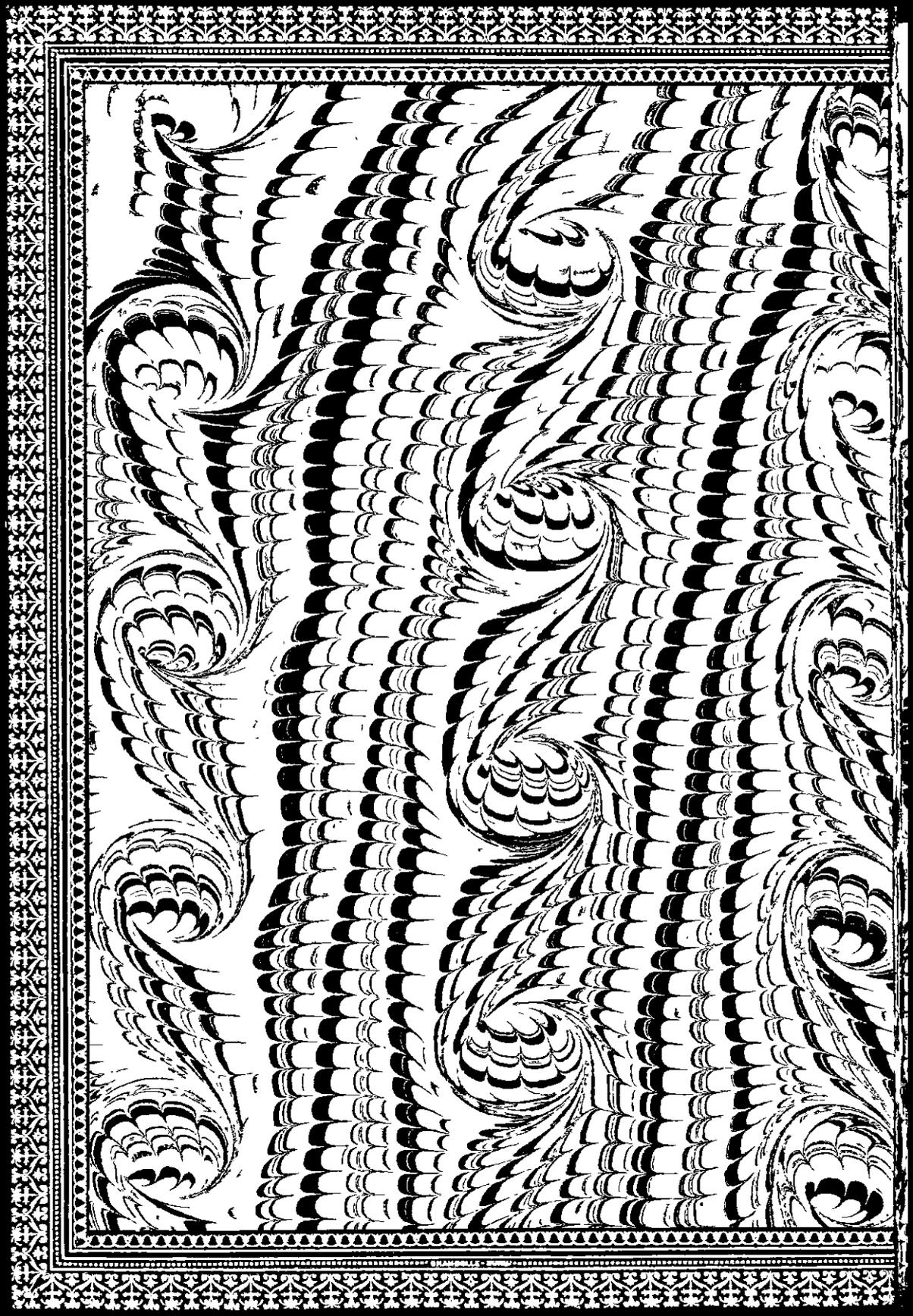
A

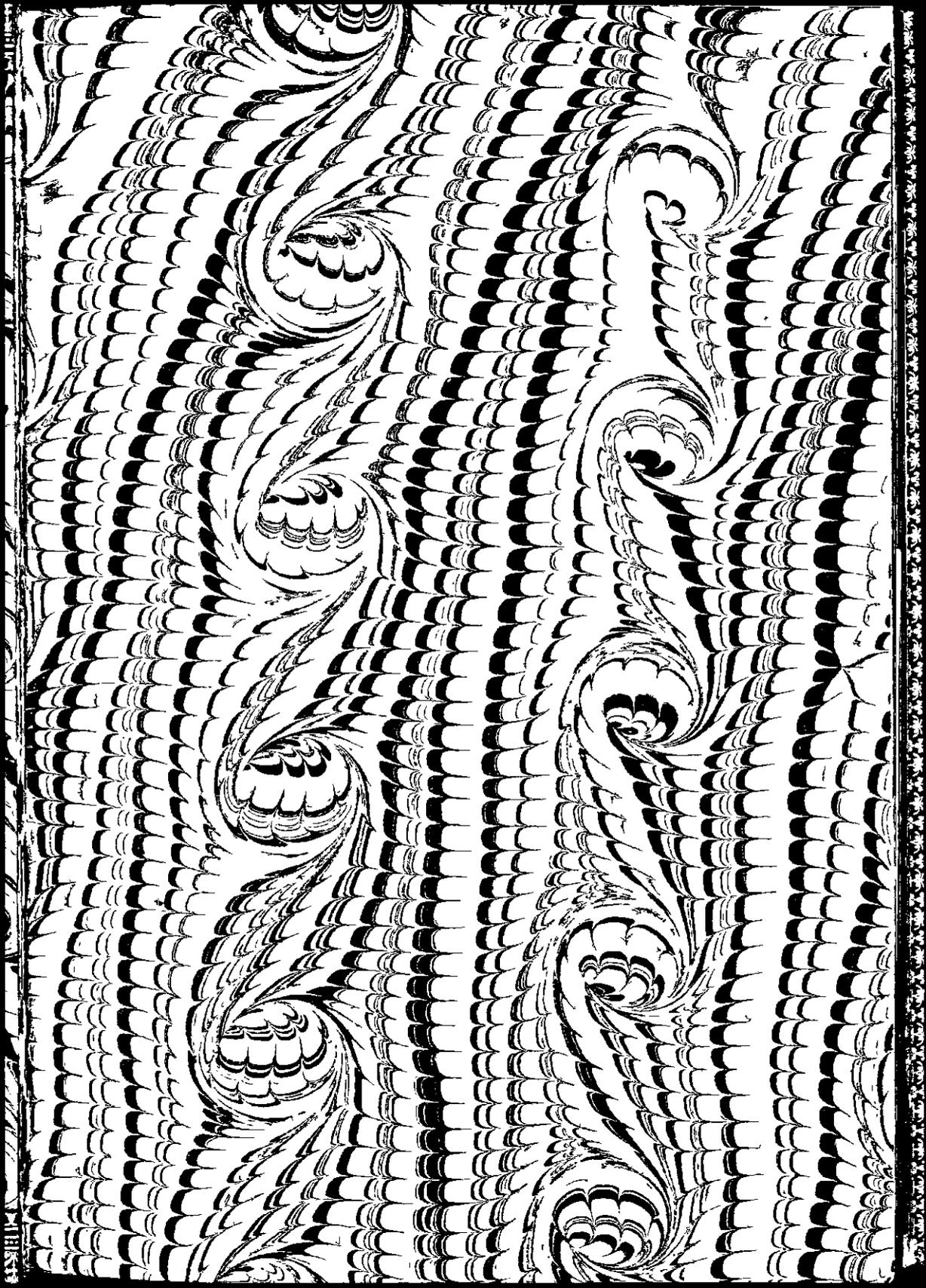
ROUEN

ROUEN

1599

6 1 2





I_g - 18

DISCOVRS
DE
LA IOYEUSE ET

TRIOMPHANTE ENTREE DE
TRES-HAVT, TRES-PVISSANT ET TRES-MAGNANIME Prince HENRY III de ce nom, tres-Chrestien
Roy de France & de Nauarre, faicte en sa ville de
Rouën, capitale de la prouince & duché de
Normandie, le Mercredy faizième iour
d'Octobre clo. lo. xcvi.

*Avec l'ordre & somptueuses magnificences d'icelle, & les
portraits & figures de tous les spectacles & autres
choses y representez.*

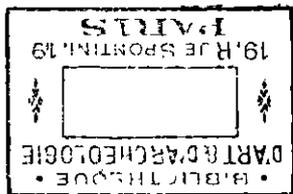


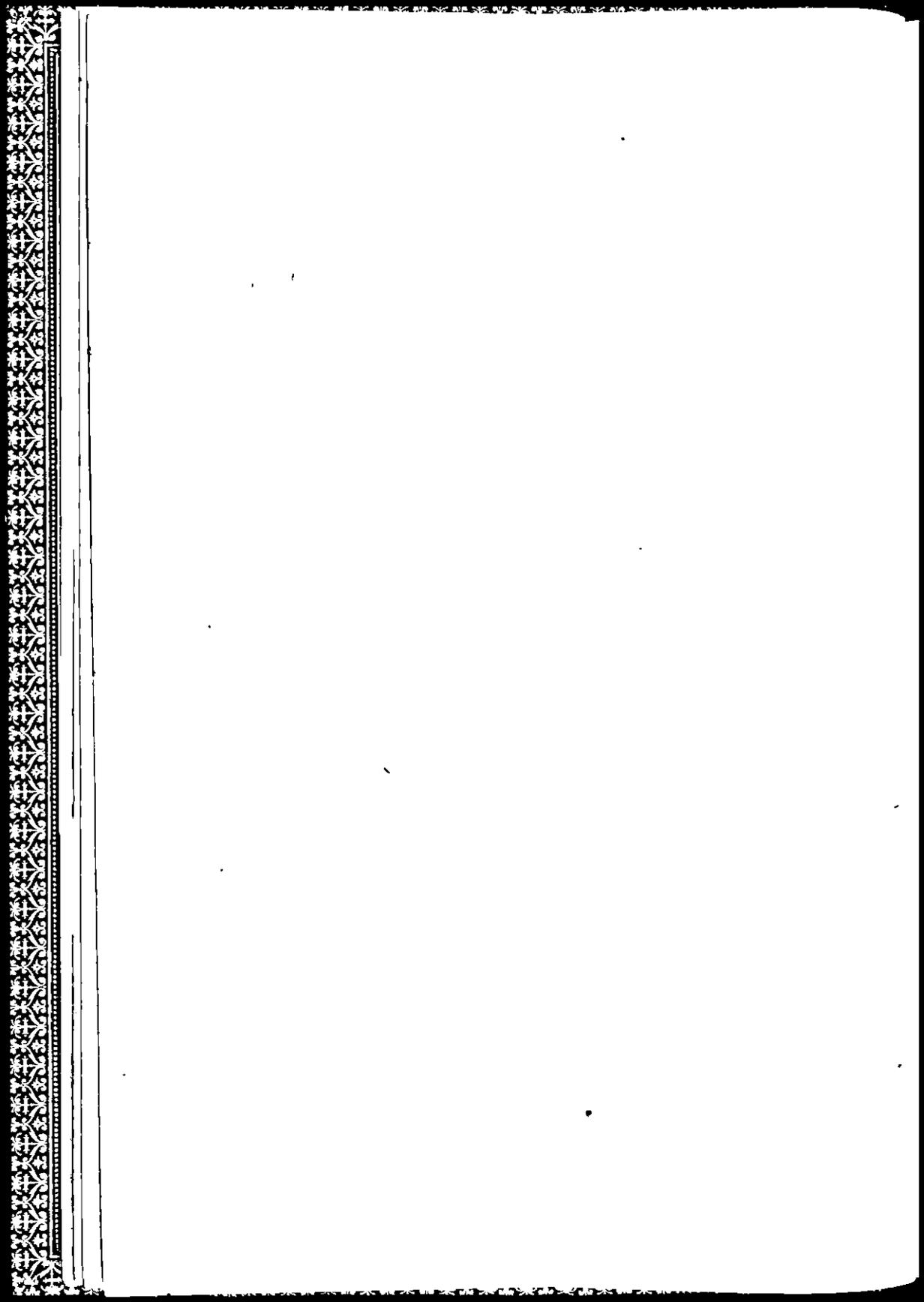
A ROVEN,

Chez RAPHAEL DV PETIT VAL, Libraire & Im-
primeur du Roy, deuant la grand' porte du Palais.

clo. lo. ic.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.







A MESSIEURS LES CONSEILLERS ET
ESCHEVINS DE LA VILLE DE ROVEN.



MESSIEURS, le long temps qu'il y a que vous desirez veoir le discours de l'entree qu'a faicte nostre Roy en sa ville de Rouën, pourroit me faire accuser de negligence, si la crainte que i'ay eüe d'entreprendre cest ouurage ne m'eust retardé. J'attendois tousiours qu'un autre plus habile y mist la main. Mais en fin voyant que vos prieres m'y contraignoient, & ma patrie m'y obligeoit, ie m'y suis engagé avec l'aide d'un de vos confreres; encores que ie ne fusse fourny d'outils necessaires pour l'acheuer en perfection, & y rapporter l'entiere & vraye intelligence des figures representees tant aux theatres, arcs de triomphe, obelisques, qu' autres ouurages & peintures: & pourtant me suis contenté d'esbocher seulement le tout, selon que ie l'ay peu comprèdre, & d'en donner vne simple familiere & cõmune exposition, comme la veüe en a esté commune: laissant à meilleurs esprits d'y adiouster ou diminuer selon la perfection requise; Et remettant aussi l'honneur des inscriptions & vers Grecs, Latins & François à ceux qui les ont faictz. Brief i'ay en tout suivi tant qu'il m'a esté possible la condition de l'Aigneau, digne marque de nostre ville: lequel ie prens pour defence & bouclier de ma simplicité, que ie vous prie supporter. Et si ie n'ay le tout si bien donné à entendre que vous le desiriez, vous prendrez, s'il vous plaist, ma bonne volunté pour supplement de tout ce qui manque de perfection à cest ceuvre: lequel demeurera pour tesmoignage à la posterité du service que i'ay voué à ma patrie, & à vous aussi MESSIEURS, ses protecteurs; Priant Dieu vous y maintenir en bonne santé & longue vie.



AV LECTEUR

NOTRE les nations les mieux renommées pour auoir eu en grand respect & honneur leurs Roys & Princes legitimes, la Françoisse se peut dire à bon droit auoir l'auantage par dessus toutes les autres; Et entre les prouinces, villes & communautéz de la France, la ville de Rouën en doit emporter l'honneur. Car quand il a esté besoin de le faire paroistre par effect, c'est chose vraye, & que l'on a peu tousiours remarquer facilement, que les habitans d'icelle s'y sont employez avec tel zele & affection, qu'ils se sont rendus admirables aux estrangers par leurs tresgrandes despences, mesmes au milieu de leurs pertes. Qui est celuy tant peu versé en l'histoire de nos ancestres, qui n'ait leu & obserué comme les Anglois iadis pendât qu'ils tenoient ce pays de Normandie, auoient demoli & ruiné les plus signallees maisons & chasteaux des nobles, & raiui les moyens des plus aisez? Ce nonobstant toutesfois nous trouuons que les Roys qui reprindrent leur premiere possession, furent receus avec tant d'alegresse, d'honneur & d'appareil en la ville de Rouën: que tant s'en faut qu'il semblaist que le peuple Normand fust destitué de moyens; qu'il paroissoit n'y auoir plus riche nation sous le Ciel, veu les grandes magnificences qu'ils firent aux entrees de leurs Roys. Mais pour suffisant tesmoignage de la continuation de nos citoyés de Rouën en tel deuoir vers leurs Roys & princes naturels, la memoire nous represente encores les entrees de Loys douzième, & François premier; & sur toutes autres celle de Henry deuxième, faite à la sortie de la guerre de Picardie, qui auoit du tout incommode cestediète ville. Car on peut bien en verité affermer icelle entree auoir esté de plus de despence, d'appareil & magnificence, que toutes celles que iamais les Empereurs Romains ayent faittes, dont toutesfois les histoires font tant de mention. Qui ne confesera donc franchement que ce zele & naturelle affection du peuple de Rouën, à recognoistre & honorer ainsi ses Roys, n'est seulement grande, ains tresgrande & quasi comme excessiue & incom-

parable? Veu mesmes que depuis encores en l'an mi' cinꝝ cens soixante & trois, incontinent apres la prinse, sac & pillage vniuersel de la dicte villt, qui auoit duré huit iours, les habitans d'icelle estās lors tellement incommodez, que les plus riches d'entre eux à peine auoient habits & accoustremēs suffisans pour leur vsage, receurent neātmoins le Roy Charles neuvième avec tel apparat, qu'il n'y eut si petit qui ne s'engageast pour faire de tout son pouuoir hōneur à son Prince. Ors'il est ainsi qu'ils ont esté grandement louēz de ce, qu'apres tant de pertes, & en temps si fascheux, ils s'estoient si bien acquitez d'vn tel deuoir: nul ne doit doubter que ceste derniere reception & entree qu'ils ont faicte en leur ville au Roy Henry quatrième à present regnant, ne doibue estre estimee & tenue pour vne des plus parfaites, plus admirables, & plus loiiables de toutes: pour auoir esté si somptueuse & magnifique, à la sōrtie non d'vne guerre estrangere, ou seulement ciuile; mais plustost d'vn deluge vniuersel & ruine de toute la France. Quel est le peuple autre que celuy de Rouēn, qui au milieu de tant de pertes & miseres, ne fust venu au deuant de son Roy, le sac sur la teste & les pieds nuds, remonstrer sa poureté, plustost que de paroistre si braue & magnifique? Il faut donc reconnoistre & confesser que cela procede d'vne noblesse & grandeur de courage, qui domine dans le cœur des Rouēnois. Que si l'histoire des faicts & gestes tant de ce peuple en particulier, que de tout le reste de ceste prouince, auoit esté aussi bien recueillie, comme elle a esté de tout temps, & est encor de present negligee: peut estre que nulle ville ne se trouueroit plus celebre que Rouēn, nulle prouince plus illustre que la Normandie. Mais comme ceste nation n'est ambitieuse, ny conuoiteuse de vaine gloire; aussi la pluspart des choses les plus memorables qui s'y sont faictes, & font iournellement, & qui pourroiet apporter honneur, tant en general à toute la prouince, que particulierement à ceste ville & habitans d'icelle, demeurent cachees & enseuelies dedans la fosse de l'oubly. Commey fust aussi demeuré ce petit discours; si autres que moy ne l'eussent contrainct, quoy que nud & sans artifice, se monstrer à la veüē commune du monde, assez fascheux en partie à contenter. Toutesfois puisqu'il est exposé à la clarté du iour (encor que par aduanture peu digne d'icelle) tel qu'il est, amy Lecteur, il te plaira le receuoir en bonne part, & excuser les fautes qui s'y pourront trouuer, A Dieu.

A MESDITS SIEVRS LES CONSEIL-
LERS ET ESCHEVINS DE LA VILLE
de Rouën, sur ce discours,

SONNET.

*Voulant vous obeir il me vient en pensee
Que tout le monde à veu ce triomphe ioyeux,
Ces theatres, ces arcs; que ma plume est pour eux
(Descriuant leur grandeur) d'un air trop bas pousee.
Quelle ville de France, ou d'une autre contree,
Et quel prince estranger n'a esté curieux
D'enuoyer dans Rouën honorer de son mieux
Et de pres contempler les faitts de ceste entree?
Il est donc temps assez d'en monstrier le discours,
Puisque tous les humains qui viuent en nos iours
Par eux ou leurs amis en ont eu congnoissance:
Mais pour le faire veoir à la posterité,
Vos ouurages tant beaux auoient bien merité
Vne plume qui eust plus grande suffisance.*

Au Lecteur, sur le mesme subiect.

*Apelle sceut tirer vne vaine peinture
Respondant à l'idee empreinte en son cerueau:
Mais quel antique ouurier, quel Apelle nouveau
En sa perfection a depeint la nature?
Du graue historien la fidelle escriture
Faitt veoir à ses neueux le rare & le plus beau
Des faitts des anciens; comme sur un tableau
Leurs combats bien dressez le peintre nous figure.
Ainsi le trait grossier de ces crayons diuers,
Et ces discours contrains portez par l'uniuers,
De ce ioyeux triomphe annonceront la gloire:
Car le representier tel comme il a esté,
Cest accident parfaitt est seulement resté
A ceux qui l'ont de l'oeil porté en la memoire.*



SONNET A LA VILLE DE ROVEN,
SVR LE DISCOVRS DE L'ENTREE
du Roy en icelle.

*Pour qui sont ces discours : est-ce pour les François?
Non, ils n'ignorent point leur pompe n'ont pareille.
Et quoy? viennent-ils donc pour r'auir de merueille
Ou les hommes du North, ou les peuples Indois?*

*Non, car des-ia la Seine en a porté la voix
A leurs bords, & passant iusqu'en l'onde vermeille,
Et bien loing ou le iour s'endort & se resueille,
A vanté de son Roy la gloire à mille Rois.*

*Donc pour quoy sont ils faités? afin que ceste entree
Somptueuse à iamais à l'œil du monde agreee.*

ROVEN, y pretens-tu quelque immortalité?

*Non, mais tu veux sans plus qu'on y remarque un iour
Que ton humilité ne fut point sans amour,
Non plus que ton amour n'est sans humilité.*

F. D'EVDEMARE.





PRIVILEGE DV ROY.



EN RY par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre, A nos amez & feaux Confcillers les gens tenans nostre Court de Parlement a Rouën, & Chambre par nous ordonnee au temps des vacations, Bailly dudit lieu, ou son Lieutenant, & à tous autres nos Iusticiers & Officiers & à chacun d'eux si comme il appartiendra, Salut. Nos bien amez Martin le Mesgissier nostre Imprimeur ordinaire de nostre ville de Rouen, George L'Oyselet, & Jehan Creuel Libraires & Imprimeurs d'icelle ville: Nous ont tres-humblement fait remonstrier qu'ils auoient employé, auancé & frayé plusieurs deniers pour nostre ioyeuse & nouvelle entree n'agueres faicte en ladicte ville, suiuant le marché faict avec les Maistres & experts, tant pour la commodité de la portraicture des theatres & edifices, que autres inuentions faictes pour nostredicte entree. Et pource qu'ils desireroient mettre en lumiere l'ordre & magnificence d'icelle entree. Ils nous ont supplié tres-humblement en octroyer à eux seuls la permission pour tel temps qu'il nous plaira, afin qu'ils ne soient priuez du fruit de leurs trauaux & auances, & sur ce leur en octroyer nos lettres necessaires. Pource est il que nous desirans leur donner moyen de se recompenser de leursdicts fraiz, leur auons permis & octroyé, permettons & octroyons par ces presentes, d'imprimer & faire imprimer, vendre & distribuer par tout nostre Royaume, ledict ordre & magnificences de nostredicte entree, & ce qui en depend, iusques à six ans prochains, sans qu'aucun d'eux les puissent imprimer ny mettre en vente iusques apres ledict temps expiré, à peine de confiscation desdicts Liures, & d'amende arbitraire. Si voulons & vous mandons que de nostre presente permission & priuilege, vous faictes, souffrez, & laissez iouyr & vser lesdicts supplians pleinement & paisiblement: Et à ce faire souffrir & obeyr, contraindie de par nous tous ceux qu'il appartiendra, par toutes voyes deuës & accoustumées en tel cas. Car tel est nostre plaisir. Donné à Rouën, le vingtdeuxiesme iour d'Octobre, l'an de grace mil cinq cens quatre vingts seize, Et de nostre regne le huitiesme c.

Signé, PAR LE ROY EN SON CONSEIL.

P O V S S E F I N .

Et sceillé sur simple queue du grand sceau en cire iaune.

Et ont les dessus nommez a. cues. ly a sec eux Raphaël du Petit Val, Libraire & Imprimeur du Roy en ceste ville de Rouen.



7

DISCOVRS
DE L'ENTREE DV
ROY HENRY III. DE CE NOM,
ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE,
*faicte en sa ville de Roüen, capitale de la prouince
& duché de Normandie, le mercredy sai-
zième iour d'Octobre, mil cinq cens
quatre vingts saize.*



LE ROY ayant deliberé de faire son en-
tree en sa ville de Roüen, metropolitai-
ne de la prouince & duché de Nor-
mandie; fit entendre son intention par
lettres expresses enuoyees à monsei-
gneur le duc de Montpensier, prince
du sang, air de France, gouverneur & lieutenant general
pour sa Maiesté audict pais; lequel les mit incontinet en-
tre les mains des sieurs conseillers & Escheuins de ladicte
ville: & iceux ayans entendu la bonne volenté de sa Ma-
iesté, pour le grand zele & affection qu'ils ont enuers leur
Roy & prince souuerain, se mirent en deuoir de luy obeir
de toute leur force & pouuoir: Et pour cest effect assem-
blerét en l'hostel commun de la ville les vingt quatre du
conseil d'icelle, en la presence de monsieur le procureur

A

general de sa Maieſté en la Cour de Parlement, tenant la place du Bailly pour lors vacâtes: En laquelle aſſemblée fut reſolu, que neâtmoins les grâdes pertes & extremes ruines que la ville & les habitans d'icelle auoient endurees pendât les guerres ciuiles, le Roy ſeroit receu avec toute ioye & allegreſſe poſſible; & y emploieroient ce qui leur pouuoit reſter de leurs moyens. Pour donc executer ceſte reſolution, leſdicts ſieurs Eſcheuins firent venir les chefs & gardes de tous les eſtats & meſtiers, & leur faiſant entendre la volonté du Roy, & reſolution par eux priſe de faire ladiçte entree, les exciterét & encouragerent à ſe preparer & accommoder le mieux qu'ils pourroient, pour y rendre l'honneur & obeiffance qu'ils doiuent à leur Roy. Ce peuple, qui à peine respiroit, ſentant encor en ſoy les maux paſſez; par ceſt aduis de la bonne volonté & amour de ſon prince, fut eſmeu d'vne tresgrande ioye, reprit nouvelles forces, & incontinent fit offres de ſoy, & de ſes moyens, pour accomplir ce qui luy ſeroit commandé. Parquoy fut ordonné à chacun eſtat le nôbre d'hommes qu'il deuoit fournir & accouſtrer, & baille l'ordre des habits & couleurs qu'ils deuoient porter, & enſemble leur furent nommez capitaines & chefs pour les dreſſer & conduire. Manderent auſſi leſdicts ſieurs Eſcheuins pluſieurs ieunes hommes des meilleures & plus riches familles de la ville, & les inuiterent de ſ'accouſtrer eux & leurs cheuaux, ſelon les portraicts qui pour lors leur furent baillez: & fut choiſi pour leur capitaine & conducteur vn ieune ſeigneur baron proche voiſin de ladiçte ville. Et commanderent aux capitaines des cinquâte hommes d'armes, & des cent quatre harquebuſiers, creéz & ordonnez pour

le seruice ordinaire de ladicte ville, des'accoustrer eux & leurs compagnies d'armes & d'habits selon la deuise qui leur en fut baillee. Et ausi donnerent charge aux maistres & compagnons mariniers sur la riuere de Seine, de faire equipper trois galleres & deux nauires, pour donner plaisir au Roy faisant son entree. firent arranger tous les nauires & vaisseaux estans le long des quays de ladicte ville, & tirer des magazins les artilleries & canons, qu'ils firent ranger aux lieux ordonnez. Le tout pour la decoration de ladicte entree, comme il est euidet par ce discours ou chacune desdictes choses sera representee en son lieu & ordre. Pendat ce temps, lesdicts sieurs Escheuins faisoient recherche des plus experts architectes, artisans & ouuriers de toutes sortes qui se pouuoient recouurer, & les emploioient en toute diligence, à dresser de grands theatres, arcs triomphaux, obelisques, pyramides, perspectiues, & autres ingenieux ouurages & edifices, tant dehors que dedás la ville, es quarrefours par ou deuoit passer sa Maiesté: & firent dresser plusieurs barrieres de charpenterie, aux aduenues des ruës, le long des chaussees, sur le pont & autres lieux necessaires; & esprendre du sablon par les voyes & ruës pour faciliter le chemin, & eniter à la cheute des hommes tant de cheual que de pied.

SVR ces entrefaietes le Roy sacheminant vers ceste ville de Rouen, arriua au chasteau de Gaillon distant de sept à huit lieuës d'icelle. Dequoy lesdicts sieurs Conseillers Escheuins aduertis, deputerent deux de leurs confreres avec le procureur syndic, & vn des quartiers de ladicte ville, pour y aller saluer sa Maiesté de la

part de tout le peuple de la ville de Roüen; & luy faire entendre la grande ioye qu'eux & leurs concitoyens receuoient tant en particulier qu'en general de sa venue & ioyeuse entree; le supplians leur donner le iour d'icelle: lequel leur fut assigné par sa Maiesté au mardy quinzième iour d'Octobre, mil cinq cens quatre vingts saize. Et le quatorzième iour dudit mois d'Octobre, estans iceux Escheuins de retour, firent publier par toute la ville, & au haut de la tour du beffroy du gros horloge (lieu d'ou l'on a accoustumé faire telles proclamations) que ladicte entree se feroit le lendemain matin. Et fut ceste publicatiõ faiçte par le sergent ordinaire de la ville, accompagné de six trompettes à cheual, vestus de taffetas des couleurs de sa Maiesté, avec banderolles de semblables matieres, enrichies des armoiries de France & de Nauarre. Mais ledict iour sur le soir, sa Maiesté voyant que les pluyes continuoient comme les iours precedens, delibera differer son entree au deuxième iour ensuiuant, qui fust le saizième iour dudit mois d'Octobre: dõt elle enuoya aduertir lesdicts conscillers Escheuins: lesquels le lendemain firent derechef publier ladicte entree audict saizième iour d'Octobre de matin, en la mesme forme que deuant.

DONC QUES cediçt iour mercredy saizième d'Octobre, mil cinq cès quatre vingts saize, iour si clair & serain, qu'il semble que le Ciel l'auoit reserué entre tant de iours pluuieux, & destiné pour honorer nostre clement & inuincible Roy, vrayemèt fils du Ciel, & imitateur de la pieté & religion de ses ancestres, qui lors paroissoit aussi beau & ioyeux entre ses subiects, comme le Soleil se mon-

etroit clair & riant dedás les Cietix: ce iour, di-ie, de matin le clergé, & tous les autres corps & compagnies de ladicté ville, sortirent par la porte du pont, & prindrent le chemin, qui pour cest effect auoit esté dressé à main gauche dedás les prairies de saincte Catherine de Grandmôt, pour s'aller rendre & assembler à la campagne dudict lieu, & là dresser les compagnies, & prendré l'ordre de marcher selon que sa Maiefté l'auoit ordonné.

S V R les dix heures du matin, le Roy se rendit au theatre ou maison Royale, qui luy auoit esté bastie, & somptueusement construite proche, au dessus, & du mesme costé du monastere des filles Amurées: pour en ce lieu receuoir l'honneur, foy, hommage, & obeissance qui luy sont deubs par ses subiects; & pour voir passer les bandes, & compagnies ordonnées pour sadiete entree.

C E theatre ou maison Royale estoit bastie d'art de massonnerie taillee à la Dorique; Au deuant de laquelle estoit construiet du mesme ordre vn escalier à double entree & sortie, de six pieds de marche quaree, accompagné de balustres peincts & dorez en forme de iaspe, avec tel artifice, qu'ils sembloient estre faictés de vraye matiere de iaspe. Par cest escalier montoient & descendoient aisément les deputez des corps & compagnies qui passoient, pour faire, chacun selon sa charge, leurs harangues, hommages, & offies à sa Maiefté, qui estoit en la salle Royale dudict bastiment, à ceste fin tresrichement preparee, ainsi que nous le deduirons cy apres.

A v dessus de la grande porte & entree d'icelle falle estoit ceste inscription en grosses lettres d'or sur table en forme de marbre noir.

HENRICO IIII. GALLIAR. ATQ.
 NAVARRAE CHRISTIANISS. AC
 INVICTISS. REGI PRINCIPI S. PERPET.
 OPT. MAX. GALLICOR. TVMVLTV.
 PACATORI PROVIDENTISS.
 OB EIVS ADVENTVM DESI-
 DERATISS. AC FELICISS.
 S. P. Q. ROTOMAG. DEBITA VOTA
 SVPPLEX HEIC CVM FIDELIT. ET
 OBSEQVII SACRAMENTO SOLVIT

DE laquelle inscription fut l'argument aussi briefue-
ment compris en ce distique Latin ensuiuant, par vn
homme

homme docte natif & habitant de ceste ville de Roüen, auteur semblablement de la plus grande partie des inscriptions & vers Grecs & Latins rapportez en ce discours chacun en son ordre & lieu, sur les deuises & interpretations des figures & spectacles de ceste Royale, magnifique, & triomphante entree.

Inuictō Regi, pacatoriq̄ue suorum

Vota sua HENRICO heic populi fert quilibet ordo.

LE bas estage de ce bastiment estoit vne grande salle, pour mettre & retirer les gardes de sa Maïesté: & tout le corps d'iceluy contenoit de longueur soixante & douze pieds, de largeur trente, & de hauteur trentecinq, iusques à la derniere corniche; au dessus de laquelle s'amortissoit vn compartiment taillé à iour, de vingt & vn pied de large, & quinze pieds de haut, accompagné de quatre grandes figures, assavoir d'vn Mercure, representant le trafic & commerce, & d'vn Laboureur signifiant l'agriculture, tenans les armoiries de Normandie: & au dessus d'iceux, les figures de Pieté & Iustice, soustenantes semblablement les armoiries Royales de France & de Nauarre, haut esleuees par dessus celles de Normandie. Le tout donnant à entendre que ceste prouince de Normandie estant maintenue en bonne paix, sous ces deux Royales vertus Pieté & Iustice, espere tellement refflorir deormais par le moyen de son trafic & labeur, qu'elle n'apportera moins de commoditez & d'ornement à la Couronne de France, qu'aucune autre prouince du royaume. Ce que declarent

§ DISCOURS DE

ces vers Latins, qui furent faicts pour l'interpretation de la deuise desdictes figures.

*Cum sub Iustitia Pietatēque pace fructur,
Diues opum Oceani Normania fiet, & agri:
Vlla nec HENRICI Francorum lilia Regis
vltius omnigenis opibus prouincia tollet.*

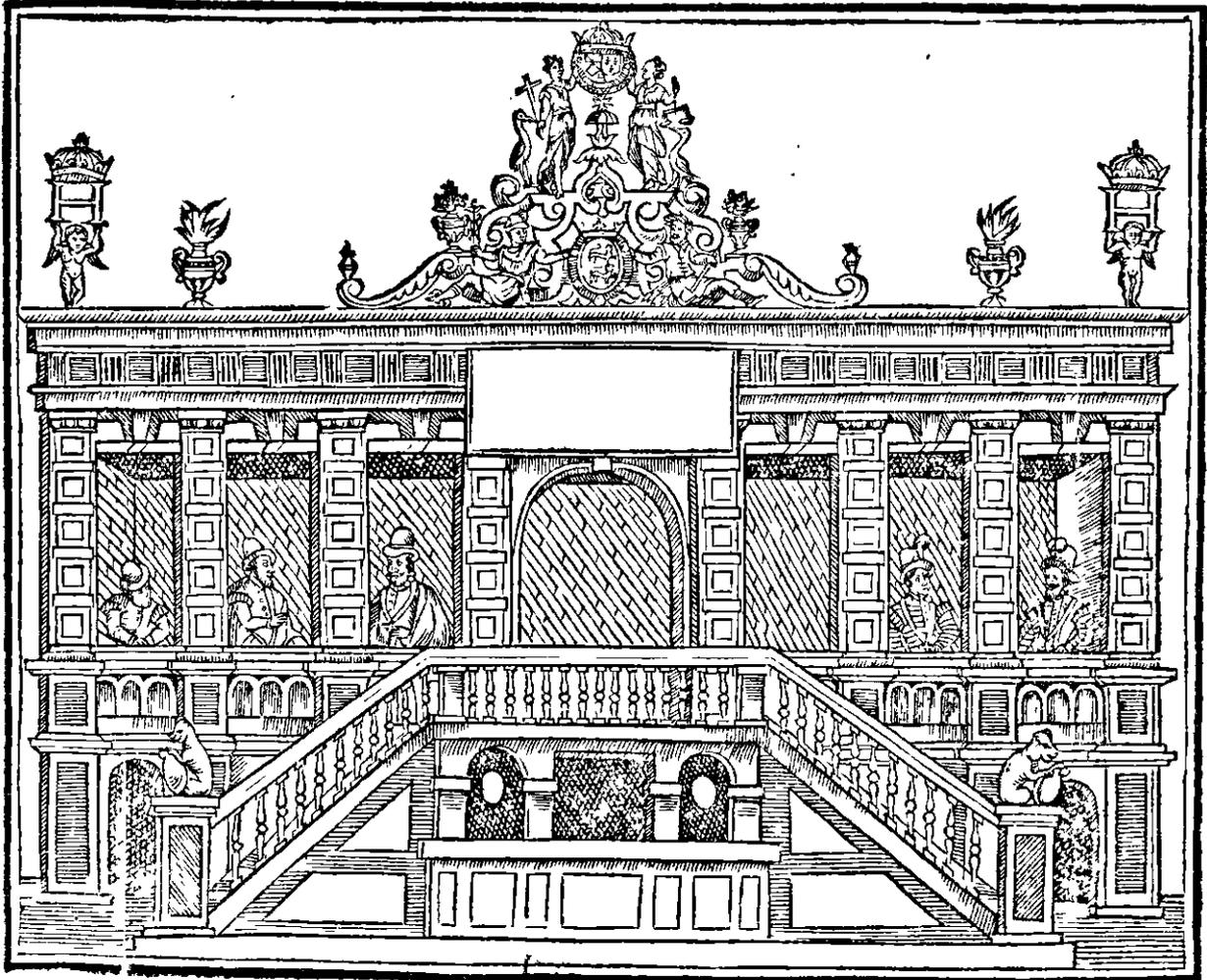
A V X deux bouts d'icelle derniere corniche estoient deux Amours soustenans chacun vne grande H couronne; & au reste du vuide d'icelle, estoient esleuez deux vazes ettans des flammes, pour signifier l'amour que le Roy porte à ceste sienne prouince.

T E L doncques estoit l'exterieur de ce beau theatre où maison Royale, comme il se peut remarquer par le portrait, qui en est icy representé.

Figure

Figure de la maison & theatre où salle Royale

*bastie prez les Amurees au fauxbourg de S. Seuer; où estoit sa Maieité
pour voir passer toutes les compagnies de son entree, & recevoir
leurs salutations, harangues & hommages.*



1408

M A I S quand au dedans, la salle ou estoit le Roy estoit ornee d'un lambris & plancher doré, & enrichy de plusieurs beaux compartimens en plate peinture, entrelasiez des armoiries, chiffres & deuises de sa Maiesté: les parois en estoient tendues d'excellente tapisserie de verdures, rehaulsee de fine foye; & le bas, de tapis communs ouragez de compartimens. A l'un des bouts d'icelle, du costé tendant vers la ville, estoit posé vn riche throne ou siege Royal, couuert de veloux verd brodé & pourfilé de fil & passement d'or & d'argent, esleué sur quatre degrez couuerts de tapisserie; & sur iceluy throne estoit tendu vn dé aussi de veloux verd, enrichy de semblable estoffe que ledict throne. De cel lieu le Roy pouuoit voir de frôt toutes les compagnies qui s'acheminoient vers sa Maiesté pour luy faire la reuerence. Au haut de ce throne estoit ceste inscription Grecque,

ΔΙΙ ΣΩΤΗΡΙ ΚΑΙ ΠΟΔΙΟΥΧΩ,

C'est à dire,

A IVPITER CONSERVATEVR ET GARDIEN DES VILLES.

P O V R monst^rer que comme la bonté, grandeur & sagesse de Dieu doit estre beniste, loüee & celebree sans fin, de ce quelle se faict incessamment paroistre aux hommes, tant par sa clemence & misericorde, que par son admirable prouidence à la conseruation du genre humain, & de l'estat vniuersel du monde: Aussi nostre Roy Tres-chrestien se monst^rant vray imitateur du grand Dieu tout puissant, par les effects de sa clemence, par la conseruation

de ses villes & peuples, & par le grand soing & continuelle sollicitude qu'il a de leur bien & repos; merite beaucoup mieux qu'aucun de ces anciens Roys, Empereurs, ou autres Princes de la terre (aufquels on à quelquesfois attribué telles loüanges), d'estre decoré de ces beaux epithetes, & du Royal tiltre de viuant portraict ou image de Dieu: qui l'a estably & constitué son lieutenant, pour tenir son rang & le représenter icy bas sur nous ses subiects & vassaux naturels: desquels il luy a mis en main la vie, le gouuernemét, la garde & defence. Pour quoy plus apertemét signifier, furent exprez tirez presque de mot à mot de l'ancien & elegant poëte Callimaque ces trois vers Grecs suiuaus, de la dignité & autorité des Roys, pour estre aussi escrits au deffous de la susdicté inscription Grecque.

Εκ Διός οι βασιλῆες· ἐπεὶ Διὸς ἔδ' ἐν ἀνάκτορον
 Θειότερον· τῷ κρη σφιν ἐὼ ἐκρίνατο τὰ ξιν.
 Δῶκε δὲ τε πολίεθρα φυλασσέμεν, ἠδὲ πολίτας.

L'interpretation desquels a esté comprise en ce quatrain François,

*Les Roys de Iupiter sont la diuine race,
 Car rien n'est plus diuin au monde que les Roys:
 Il les y faict aussi tenir son rang & place,
 Et garder citoyens & citez sous leurs loix.*

M^r le grand Maistre des ceremonies de France festant offert à ladicte ville, pour estre aussi maistre des ceremonies d'une si ioyeuse & desirée entree, sy trouua fort richement accoustré selon sa qualité: & fut accompagné de

trois notables bourgeois choisis & esleuz par lesdictz sieurs conseillers Escheuins, pour estre aussi maistres desdictes ceremonies sous iceluy seigneur : lesquels estoient accoustrez d'habitz somptueux & conuenables à leur charge, & montez à l'auantage sur cheuaux de prix, pour faire en toute diligence ranger & auancer les compaignies, selon le rang qu'elles deuoient tenir, & mettre bon ordretant dehors que dedans la ville, par les chemins que tiendroit ladicte entree; pour euitier à la confusion du peuple qui sy trouuoit, affluant en grande multitude de toutes parts. Ce qu'ilz effectuerent avec telle dexterité, qu'il ne sy peust remarquer aucun desordre ny confusion, au grand contentement d'vn chacun.

LES compaignies doncques estant ainsi bien disposees & ordonnees en la susdicte plaine ou campagne de Grandmont par lesdicts maistres des ceremonies; commencerent à marcher les Religieux & Clergé de la ville, assçauoir

LES ordres des mendians Capuchins, Cordeliers, Iacobins, Carmes & Augustins : Puis le Clergé des trente & vne eglises paroiciales: Les religieux de l'abbaye de saint Ouën : Les religieux du prieuré de saint Lo: Les religieux du prieuré de la Magdalaine : lesquels tous, en leurs vestemens & surplis decentement suiuanz leurs croix & bannieres, qu'ils faisoient porter deuant eux; & aux costez de chacune d'icelles deux chandeliers avec cierges flamboyans, ou estoient attachees de part & d'autre les armoiries de sa Maiesté: fauançoient les vns apres les autres en

bon ordre & grande deuotion, prians Dieu pour la prosperité du Roy, & chantans le pseaume de Dauid, qui se commence par ces motz *Exaudiat te Dominus.*

A P R E S eux marchoiēt, conduictz par le Sergent Major de la ville, les douze Capitaines des bourgeois, avec leurs compagnies complètes chacune de quatre centz hommes : lesquels lestement & diuersement accoustrez des couleurs du Roy, & richement armez, faisoient par leurs braues gestes paroistre à leur Prince le courage adresse & habileté qu'ilz ont au faict des armes pour son seruice,

S V I V O I E N T en aprestous les corps des estatz, offices & compagnies particulieres, ainsi que s'ensuit.

L E S porteurs & mesureurs de sel, vestuz de pourpoinct & chausses de taffetas violet, orné d'un passement d'argent; avec le chapeau gris, pennache blanc, & l'espee argentee.

L E S courtiers & quēsteurs des menuz boires, bien montez & vestuz d'accoustremens de taffetas tanné canelé; avec le chapeau & pennache de mesme couleur, l'escharpe blanche, l'espee & esperons argentez, les bottines & le harnois de leurs cheuaux de marroquin & cuir de couleur d'orengé.

L E S commissaires, quēsteurs & courtiers de vins, pareillement montez sur bons cheuaux, & accoustrez d'un

habit de taffetas gris passémenté d'argent, avec le chapeau gris & pennache blanc, l'espee argentee, & bottines de marroquin blanc.

LES courtiers & aulneurs de draps, vestuz d'un accoustrement de taffetas violet, avec le chapeau violet, l'espee argentee, le ceinturon & port-espee de veloux violet, les bottines blanches doubles de taffetas violet; & montez sur bons cheuaux bien enharnachez.

LES aulneurs de toiles, vestuz de pourpoint & chausses de fatin noir & manteau de taffetas noir, avec l'espee doree; & montez sur leurs cheuaux couuertz de houffes de drap noir.

LES visiteurs & vendeurs de poisson, semblablement accoustrez de pourpoint & chausses de fatin, & manteau de taffetas noir, avec l'espee doree; & montez sur leurs cheuaux aussi couuertz de houffes de drap noir.

LES priseurs de vins, vestuz d'un veloux noir à ramage, avec manteau de taffetas noir, & l'espee doree à fourreau de veloux; montez sur leurs cheuaux en houffe de drap noir.

LES officiers de la monnoye, vestuz d'un manteau de taffetas noir, sur saye & chausses de fatin noir brodé & arrierepointé de foye; & montez sur bons cheuaux bien enharnachez, & reuestuz d'une houffe de drap noir ben-dee à l'entour d'une frange de foye noire.

A P R E S toutes ces compagnies commencerent à marcher les gens de la Iustice.

LES Prieur & Consulz & procureur Syndic des marchands, vestuz chacun d'un robbon de taffetas noir, faye de fatin & bonnet de veloux noir: Et leur Greffier, d'un manteau à manches de taffetas noir, tous montez sur leurs cheuax en housse de drap noir; & deuant eux marchoit vn des sergens Royaux. Ce corps estoit accompagné de grand nombre de notables bourgeois & marchands honnestement vestuz, & bien montez sur cheuax en housse de drap noir.

E T apres iceux venoient tous meslez ensemble Les officiers de la foraine, du grenier & magazin à sel, & la cour des Esleuz.

LES DICTS officiers de la foraine accoustrez comme s'en suit, assçauoir le Maistre des portz d'un manteau à manches de fatin noir, le Lieutenant d'un manteau à mâches de taffetas noir, avec pourpointz & chausses de fatin noir: Les Receueurs, Contrerolleurs & autres officiers de manteaux à manches de taffetas noir, pourpointz & chausses de fatin, & bonnetz de veloux noir: tous montez sur cheuax en housse, & accompagnez chacun d'un homme de pied. Le Visiteur general de la prouince accoustré de fatin tanné canelé, manteau de taffetas noir, bas de foye de couleur de feuille morte, & monté sur vn cheual de valeur. Les quatre gardes aussi montez à cheual, vestuz de manteaux de camelot de turquie, pourpointz &

chausses de damas de couleur de colombin, enrichis de plusieurs passemens de soye de couleur de fleur de pefchier, avec l'espee & dague dorees, ceincture & port espee de veloux gris brodé, & les bottines blanches doubles au reuers de satin incarnat.

LES Grenetier, Contrerolleur, & Greffier du magazin à sel; vestuz, assçauoir le Grenetier & Contrerolleur, de manteaux de taffetas noir, pourpoinctz & chausses de satin, & tocques de veloux noir: Le Greffier d'un manteau de camelot de soye & accoustrement de taffetas noir, & la tocque de veloux ras; & montez sur cheuaux en housse de drap noir.

LES President, Lieutenant & Esleuz en l'eslection de Rouën, vestuz chacun d'un manteau à manches de taffetas noir, de saye de satin noir & bonnetz de veloux noir: Le procureur du Roy en ladicte eslection & bureaux de la foraine & magazin à sel, d'une robbe de damas noir, saye de veloux noir & bonnet quarré: Les quatre Procureurs communs, de manteaux de demy soye à manches, & accoustremens de taffetas noir: tous montez sur cheuaux en housse de drap noir. Les quatre Commissaires, de pourpoinct & chausses de damas violet, colletin de marroquin blac, chapeau tanné, avec espee argentee & bottines blanches: Le sergent de ladicte eslection, de pourpoinct & chausses de satin gris, colletin de marroquin violet, chapeau gris, espee argentee & bottines blanches. Et avec iceux encor plusieurs autres officiers de ladicte eslection diuersement accoustrez, & tous montez sur bons cheuaux bien enharnachez.

LE Vicomte de l'eau marchoit consecutiuellement, vestu de manteau & accoustrement de satin, & tocque de veloux noir. Les quatre Clercs siegez, de pourpointz & chausses de satin noir & manteaux de soye: montez à cheual en housse de drap noir. Les quatre Reaux, vestuz de taffetas gris, chapeaux gris, avec espees argentees & les bottines blanches. Les huit Sergens, vestuz de satin gris, chapeaux gris, avec espees aussi argentees & bottines blanches. Et en leur compaignie marchoient aussi les officiers de la Charuë, en pareil accoustrement: & les Conteurs d'orenges, vestuz de taffetas de couleur de colombin, avec le chapeau de mesme couleur, l'espee argentee & bottines blanches; tous montez sur cheuaux bien enharnachez.

LE Vicomte de Rouën, Conseillers & officiers en icelle vicomté venoient apres, vestuz de leurs longues robes & accoustremens de iudicature, ainsi que leurs estatz & qualitez le requerent, & montez sur leurs cheuaux en housses de drap noir.

Puis le Lieutenant Criminel, Conseillers & officiers du bailliage & siege praesidial, semblablement vestuz de leurs longues robes & accoustremens de iudicature, conuenables & decents à leurs estatz & qualitez, & montez sur leurs cheuaux en housses de drap noir.

Et apres que tous les dessusdicts furent passez, marcherent deuant le corps de la ville, Les Capitaines & compaignie des cent quatre harquebuziers d'icelle, habillez

& accouftrez en la maniere qui enfuit; affçauoir, Le Capitaine en chef, d'vn pourpoint de fatin incarnat decoupé, couuert d'vn colletin de veloux gris à manches pendantes; avec les chauffes de veloux gris, le chaç eau de caftor, l'égrette blanche, la ceinture & port-efpee de broderie, l'efpee & dague dorez: & portoit en main vne picque de Bifcaye accouftree de veloux, & à fer doré; faifant porter par vn des fiens brauemét accouftre des couleurs du Roy, vne rondache, cuiraffe & coutelas verniz & dorez: Son Lieutenant, veftu de pourpoint & chauffes de veloux gris, avec chapeau de caftor, efpee & dague dorees, faifant auffi porter deuant foy fa rondache & coutelas: Le Capitaine Enseigne, d'accouftremens de fatin blanc, chapeau de caftor avec égrette, ceinture & port-efpee de broderie, avec l'efpee & dague dorees. Les Sergens de ladicte compagnie veftez chacun d'vn pourpoint de damas incarnat, chauffes de veloux verd, & chapeau de caftor; & ayans halebardes, efpees & dagues dorees. Et les mousquetaires & harquebufiers tous veftez de pourpointz de fine toile blanche, & par deffus de mandilles de veloux verd, doubles de taffetas incarnat; avec chauffes de taffetas gris, & bas d'eftame incarnat; & ayans leurs mousquetz & harquebuzes dorez & encornez, banderolles, fourchettes & fournimens couuertz de veloux gris, avec les houppes de foye; & leurs morions grauez-dorez en teſte.

LES cinquante hommes d'armes de ladicte ville; defquels le Capitaine en chef, le Lieutenant, l'Enseigne & Guidon fur leurs habits de veloux gris enrichi de plusieurs paffemens de fil d'or, auoient caſaques de gens-d'ar-

mes de veloux verd, enrichies de broderie de fil d'or & d'argent, & des armoiries du Roy & de la ville; chapeaux de castor gris garnis de cordons d'or, & pennaches des couleurs de sa Maiefté; escharpes blanches frangees & brodees de fil d'or, bottines de marroquin blanc à paremens de veloux verd brodé de fil d'argent, & leurs armes dorees. Et estoient leurs enseigne, guidon & banderolle des couleurs de sa Maiefté, portans les armoiries & de la ville, enrichies d'or, d'argent & d'azur: & leurs cheuaux, tous cheuaux de prix brauement enharnachez, & ayans dessus leurs testes grands pennaches de couleur de gris blanc, & verd. Les anciens Capitaines de ceste compagnie vestuz de fatin gris, enrichi de plusieurs passemens de fil d'or; auoient par dessus, casaques de veloux verd semblables à celles des Capitaines cy dessus. Et les gens-d'armes vestus d'accoustremens de taffetas gris enrichi de plusieurs passemens de soye grise, auoient aussi casaques de mesme estoffe & pareil enrichissement, que celles de leurs Capitaines, chapeaux & pennaches semblables; & estoient tous bien armez & montez sur bons & hardis cheuaux brauement enharnachez.

LA compagnie des Sergens Royaux; à la teste de laquelle estoit porté vn guidon, ou estoient empreints l'image de S. Loys, & les armoiries du Roy battues en or, & fleurs de lys d'or, sur fond de taffetas blanc: & le suiuiot les quatre dizeniens les premiers, suiuis des autres Sergens, vestus de grandes casaques d'armes à manchettes & ailerons de veloux gris brun passémenté & accoustré d'argent, avec le chapeau gris brun, bendé de veloux, & garni

de pennache, leur escuffon Royal pendant en vn lacz de foye incarnat; la ceincture & port-espée de veloux argenté, l'espée doree, les bottines blanches doubles au rebras de taffetas incarnat passémenté d'argent, & les esperons argentez. Et estoient tous montez sur bons cheuaux bien enharnachez, & ayans selles couuertes de courtes houffes de frize argentee, & grands pennaches sur leurs testes.

LES six trompettes de la ville, ainsi equippez, qu'ils estoient lors qu'ils auoient faict la publication du iour de ceste Royale entree, comme deuant à esté dict.

LORS sauancerent le Lieutenant general du Bailly de Roïen, le procureur du Roy audict bailliage & les six Conseillers Escheuins modernes, representans le corps de ladiète ville, vestus de robes de veloux noir doublees de semblable estoffe, & sous icelles de sayes de fatin noir. Et les accompaignoient les anciens Conseillers d'icelle, vestus de robes de taffetas noir & sayes de fatin noir; Le procureur de la ville, aussi vestu d'une robe de veloux noir doublee de mesme, & d'un saye de fatin noir: Les quatre Quarteniers, Receueur, Greffier, & Maître des ouurages, vestus de robes de fatin noir, doublees de veloux, sur sayes aussi de veloux noir. Et auoient tous tocques de veloux noir, fors lesdicts sieurs Lieutenant, & procureurs du Roy & de la ville, qui portoient leurs bonnets quarrez. Le Sergent Royal à Masse, & celuy de la ville, precedoient ledict sieur Lieutenant, vestus de manteaux & accoustremés de taffetas noir, & portans en leurs mains dextres leurs masses Royale & de ladiète ville. Les houffes

de leurs mulles & cheuaux estoient toutes de drap noir, bandees à l'entour de bandes de veloux accompaignees de franges de foye noire. Et outre que les dessusdicts auoient leurs hommes & laquais chacun en particulier bien accoustrez; les quatre seruiteurs ordinaires de la ville vestus de leurs casagues de drap de couleur celeste, ornees des armoiries de ladicte ville, marchoiēt à pied deuant lesdicts Conseillers Escheuins.

ET estant ainsi tout ledict corps de ville paruenu iusques deuant ledict Theatre ou maison Royale, iceux Lieutenant general, procureur du Roy, six Conseillers Escheuins modernes & aucuns des anciens, descendus de leurs cheuaux, monterent à la salle Royale, où ils saluerent sa Maiesté, & luy firent l'hommage & reuerence deuë, avec vne belle harangue, que luy prononça ledict sieur Lieutenant general au nom de tout ledict corps & communauté de la ville.

MESSIEURS de la Chambre des Comptes marchoiēt incontinent apres: & estoient vestus les Presidens de robes de veloux noir sur sayes de satin noir; & montez sur mulles couuertes de houffes de veloux noir: Les Maistres des Comptes, de robes de satin noir; Les Auditeurs, de robes de damas & taffetas noir; ayans tous leurs tocques de veloux noir: Messieurs les gens du Roy en ladicte Chambre, de robes pareillement de satin noir, & autres accoustremens selon leur qualité, avec leurs bonnets quarrez: & tous montez sur mulles en houffes de drap noir bandees de veloux. Et le reste des officiers de ladicte

Chambre aussi vestus & accoustrez selon leurs qualitez. Au nom duquel corps & compaignie Monsieur le premier President en icelle, accompaigné des autres Presidents & d'aucuns desdicts maistres des Comptes, monta en la salle Royale, & avec toute reuerence y fit sa harangue au Roy.

LE corps de la Cour de Parlement suiuoit apres, assçauoir Messieurs les quatre Presidents, les Conseillers tant lays que ecclesiastiques, les deux Aduocats & Procureur generaux du Roy, les Greffiers Ciuil, Criminel, & des Requestes: tous vestus de leurs lógues robes d'escarlata rouge doublees de veloux noir; avec le chaperó d'escarlata fourré d'ermes & le bonnet quarré; excepté, que Messieurs les Presidents par dessus leurs dites robes auoient leurs epitoges ou petis manteaux d'escarlata aussi fourrez d'ermes estendus sur leurs espauls, & leurs mortiers de veloux noir bandez de toile d'or en la teste; & que les Greffiers portoient chaperons de drap noir. Et estoient tous montez sur leurs mulles bien & conuenablement houffees & enharnachees. Au deuant d'iceux marchoient les Huissiers de ladicte Cour, assçauoir le premier Huissier vestu d'une robe d'escarlata rouge doublee de veloux, ayant son mortier de drap d'or en la teste; & les autres, vestus de robes de brune escarlate, & montez sur mulles en housse de drap noir. Messieurs les Presidents accompaignez d'aucuns des anciens Conseillers d'icelle Cour monterent aussi en ladicte salle Royale pour saluer sa Maiesté, où avec reuerence requise Monseigneur le premier President luy proposá sa harangue.

QVĒLQVE peu de temps apres que tous les corps de la Iustice furent passez, selon l'ordre cy deuant declaré; fauancerent en tresbelle ordonnance les trois compaignies des Enfans d'honneur à pied, au nombre de trois cens hommes braues & dispoſts, choisis & esleuz sur tous les corps des mestiers de la ville; & conduicts par trois Capitaines enfans de ladicte ville, bien adroicts, & de long temps experimentez au faiçt des armes.

LE Capitaine de la premiere compaignie, marchant à la teste d'icelle, avec la grauité & hardiesse requise, estoit vn des anciens Capitaines de la ville, homme noble & d'honneur, vestu de pourpoint & chausses de veloux gris chamarrez de plusieurs passemens d'or, avec boutons aussi d'or, & le chapeau de castor de couleur grise, garni d'vn gros cordon d'or enrichi de pierreries, avec pennache & égrette blanche; le bas de soye gris avec les iartieres de soye incarnate frangees & brodees de fil d'or: l'escharpe de tafetas blanc brodee & frangee de crespine de fil d'or. Il portoit vn espieu riche & magnifique, ayant la lame damasquinee par feuillages d'or, enlaçez des couleurs du Roy, & le baston orné & embelli d'vn grand nombre de diamans & pierreries richement enchassees en iceluy; & auoit aussi vn grand coutelas supporté à l'antique, en façon d'escharpe, par vn riche cordon de fil d'or meslé de soye incarnate & verde. Et tout cest ornement ioinçt au bon geste & beau maintien de ce Capitaine estoit de tresbonne grace & de tresbelle apparence, comme il se peut aucunement considerer par le portraict d'iceluy, que voyez icy inferé.

IL estoit

Figure du Capitaine de la première Compagnie des Enfants d'honneur à pié.



IL estoit fort bien assisté deuant & en suite des Ser-
gens de la compagnie, accoustrez de pareilles estoffes &
couleurs; qui la maintenoient au meilleur & plus bel or-
dre qu'il estoit possible. Son Lieutenant, qui portoit l'en-
seigne, estoit semblablement vestu de veloux gris, cha-
marré par tout de passemens & boutons d'or; & auoit aussi
vn chapeau de castor gris avec le cordon enrichi de pier-
reries & le pennache blanc. Au milieu de son enseigne,
qui estoit de taffetas des couleurs du Roy, estoient figurees
& dorees les armoiries de France & de Nauarre environ-
nees des deux ordres de sa Maiesté; & aux quatre bouts de
la croix blanche quatre grandes H couronnées, & autres
siennes deuises richement peinctes & elabourees. Les cent
hommes que conduisoit ce Capitaine, estoient aussi ve-
stus de la mesme façon & couleurs, la pluspart de veloux,
les autres de satin & taffetas, enrichis de passemens d'or &
d'argent: & portoient chacun vn iauelot en main, dont la
poincte estoit en forme de fleur de lys doree, & le baston
couuert de veloux gris, avec vn large passement d'argent
tourné à l'entour; leurs espees estoient argentees, leurs
escharpes de taffetas blanc frangees d'argent, leurs cha-
peaux incarnats & bas de chausses verds.

LE Capitaine de la seconde compagnie desdicts Enfans d'honneur à pied, marchand semblablement à la teste d'icelle avec graue maintien & adresse, estoit accoustré d'un riche vestement de veloux gris, presque tout couuert de passément de fin or en fleurons, & autres passemens en forme de broderie; les manches de son pourpoint ouuertes & pleines de taffetas, les fentes attachées de gros boutons d'or assis proches l'un de l'autre: son chapeau estoit de castor gris brodé de quennetille d'or & d'argent meslées; le cordon d'or, enrichi de perles & pierreries, avec un grand pennache blanche, attaché d'un gros bouton de pierreries; son bas de soye incarnat: ses iartieres de soye verte semées de broderie d'or, à frange & crespine d'or: son espee & poignard dorez, à fourreau de veloux; sa ceinture & port-espee de veloux verd richement brodez & enrichis: par dessus paroissoit vne belle escharpe blanche enrichie de franges d'or & d'argent, & en plusieurs endroits de beaux chiffres & deuises. Il portoit en sa main vne pertuisane doree, artistement taillee, & ornee de grandes crespines d'or & d'argent; la hante de laquelle estoit toute couuerte de veloux enrichi de passément d'or & d'argent. Le surplus de l'ornement de ce Capitaine, comme son port & braue maintien aussi, pour euiter prolixité, se pourront facilement remarquer par son portraict, qui est icy representé.

Le Capitaine

Figure du Capitaine de la se-
conde Compagnie des Enfans d'honneur à pié.



S O N Lieutenant, qui portoit l'enseigne de ladicte compagnie, estoit vestu de la mesme sorte : & estoit son enseigne de taffetas incarnat, verd & gris, couleurs du Roy, decoupez en demies lozenges. Au milieu d'icelle estoient figurees en or les armoiries de France & de Nauarre, encloses des deux ordres Royales ; & aux quatre bouts de la Croix blanche, quatre grandes H couronnees, avec plusieurs autres belles deuises peintes & bien elaborées. Toute la troupe par eux conduite, montant au nombre de cent hommes, comme la precedente, estoit vestue partie de veloux, partie de satin & taffetas de couleur incarnat Et estoient leurs pourpoincts & chausses enrichis de passemens de clinquant de fin argent, les manches ouuertes pleines de taffetas verd, & attachees par la fente de gros boutons d'argent : leurs bas de soye ou d'estame, gris : leurs ceinctures & port-espees de veloux verd brodé ; leurs escharpes blanches, frangees de crespine d'or & d'argent ; leurs chapeaux verds, garnis de pennaches blancs Et portoient tous en leurs mains dextres chacun vn iauelot à fer doré, industrieusement fait en forme de fleur de lys, & ayant le manche couuert de veloux passémenté & enrichi d'ouurages.

D

LE Capitaine de la troisiéme bande desdicts Enfans d'honneur à pied, d'un pas non moins hardi & maintien non moins asseuré & bien feant que les deux premiers, marchoit aussi à la teste de sa compagnie, accoustré de veloux verd, tout chamarré en quille de clinquant d'argent, tant plein que vuide; avec le chapeau de castor gris, garni d'un grand pennache blanc, & d'un cordon de pierreries, enrichi d'une fort belle rose de diamans; le ceinturon & port-espée de veloux gris, tout semé de pierreries en broderie; le bas de soye verd, & dessus vnes iartieres de soye incarnatin, aussi en broderie de pierreries, & l'espée doree. Son Lieutenant vestu de pareille couleur, portoit son enseigne des trois couleurs du Roy, & la croix blanche au milieu, accompagnée de plusieurs beaux chiffres en lettres d'or. Ceste compagnie estoit aussi composée (comme les deux précédentes) de cent hommes, vestus de veloux, fatin, & taffetas verd, chamarrés de passement & boutons de fin argent: avec chapeaux de castor gris, & grands pennaches blancs; ceinturons & port-espées de veloux gris en broderie, espées dorees ou argentees, & les bas de chausses partie d'estame, & la pluspart de soye de couleur incarnat: Et portoient chacun un iauelot de la mesme façon que les deux autres compagnies, marchans tous de tresbelle ordonnance, cinq à chaque rang, apres leur Capitaine accoustré de la façon que nous auons dict, & que le portraict d'iceluy, que voyez icy représenté le demonstre.

Portraict

Figure du Capitaine de la troisieme

Compagnie des Enfans d'honneur à pié.



TOST apres ces trois compaignies susdictes des Enfans d'honneur à pied, parut la compaignie des Enfans d'honneur à cheual, composee de trente beaux ieunes hommes, recherchez entre les meilleures & plus eminentes familles de la ville. Ceste braue & magnifique compaignie estoit conduicte par vn ieune seigneur Baron issu de tresnoble & antique maison, proche voisin de ladicte ville. Lequel estoit vestu d'vn accoustrement de toile d'argent brodé, & gaufré par tout d'vn bord de satin de couleur de tanne cramoisi; & auoit vn beau chapeau, orné & enrichi de pierreries & d'vn tresbeau pennache blanc, la ceincture & port-espee de broderie d'argent, l'espee & esperons dorez, avec les bottines blanches à rebras de veloux brodé & enrichi. Il estoit monté sus vn tresbeau courfier, ayant vne selle couuerte de veloux verd, & ornee de passemens d'argent; avec vn caparençon de veloux verd taillé à iour, bordé & couuert de clinquant d'argent, & garni de longue & courte frange d'argent & foye verde mellez: & tout le reste du harnois aussi couuert de veloux verd, & bordé de passement d'argent; ou pendoient plusieurs houppes de fil de foye verde & d'argent mellez. Son Escuyer brauement accoustré, estoit monté sur vn beau genet d'Espagne, enharnaché d'vne selle de veloux tanné canelé, enrichie de clinquant; & ayât le reste de son harnois aussi couuert de veloux tanné, & garni de boucles & cloux dorez. Les Enfans d'honneur, qui marchoiēt sous la conduicte de ce seigneur Baron, estoient vestuz, chacun d'vn colletin de veloux verd, double de taffetas verd, tout chamarré de larges passemens d'argent, deux à deux en quille; sus le pourpoint de satin blanc decoupé &

passementé d'un gailon de foye ; haut de chausses de veloux verd, à bandes doubles de fatin verd, & chamarrees en quille de larges passemens d'argent, six en chacune bande ; & le bas de foye verde, & bottines de marroquin blanc rabbatues & doubles de veloux verd chamarré de passement d'argent : avec l'espee & esperons dorez, la ceincture & port-espee de veloux verd brodez de fil d'argent, le fourreau d'espee de veloux noir ; & le chapeau de castor gris, orné de cordon enrichi d'or, de perles & pierres precieuses, avec l'egrette & pennache blancs. Ils estoient tous montez fort à droict sur genetz d'Espagne, courriers & rouffins de grand prix : lesquels estoient tous enharnachez de selles couertes de veloux verd, enrichies & chamarrees par tout de passement & clinquant d'argent, & bordees de frange & crespine de foye verde & d'argent : & le poiçtrail, crouppiere & reste de leurs harnois estoit de veloux verd pareillement chamarré & passementé de clinquant & fil d'argent ; & auoient aussi tous lesdicts cheuaux chacun vn beau grand pennache blanc sur teste ; qui les decoroit beaucoup, avec leur belle & riche parure ; dont ne particulariserons icy le reste des singularitez, non plus que de tout l'ornement de ceste braue compagnie, & specialement dudict seigneur Baron chef & conducteur d'icelle ; laissant au lecteur benign de se representer le tout par la consideration du portraict d'iceluy seigneur, qui ensuit.

Le Capitaine

5
Le Capitaine des Enfans d'honneur à Cheual.



CES belles compagnies d'Enfans d'honneur, & toutes les precedentes estant, en l'ordre que dict est, passees par deuant le Roy, & l'ayant decentement salué; continuerent leur chemin & retour en la ville, en mesme ordre qu'elles auoient tenu passantes par deuant sa Maiesté.

ET incontinent apres commencerent à marcher ceux de la suite & compagnie de sa Maiesté; assçauoir,

LES Suisses de la garde du Roy, vestuz & coustrez à leur mode des trois couleurs de sa Maiesté, avec leurs armes ordinaires, fifres & tambours:

LES QUELS furent suiuis par les trompettes de sa Maiesté, brauement equippez, avec leurs banderoles des couleurs & armoiries du Roy.

APRES eux vindrent les rois d'armes & heraux, avec leurs cottes & masses d'armes.

ET subsecutiument marchoient plusieurs Gentilshommes, Barons, Comtes, Capitaines, & autres seigneurs en grand nombre, tous en leur rang & ordre, fort bien montez & accommodez.

PUIS venoient messieurs les Cheualiers de l'ordre du S. Esprit, messieurs les Marechaux, & Admiral de France, & Monsieur le Grand Escuyer: tous fort richement accoustrez & bien montez selon leurs dignitez & grâdeurs.

APRES tous lesquels Seigneurs suiuoit monseigneur le Duc de Montmorancy Pair & Connestable de France, portant deuant la personne du Roy l'espee de Connestable nuë en sa main dextre: & estoit ledict Seigneur autant bien vestu & monté que son estat & dignité le requiert.

ET le Roy, apres auoir (ainsi que dict est) receu toutes les harangues, hommages & salutations des dessusdicts corps, communautez & compagnies des officiers, bourgeois & habitans de sa ville de Rouën, & avec contentement les auoir tous veu passer, & apres eux grande partie de la noblesse & seigneurs de sa suite, en l'ordre, auquel ils le deuoient preceder en ceste sienne tant ioyeuse & triomphante entree en sadiete ville de Rouën; descendit du theatre ou salle Royale: d'où il auoit le tout veu; & en l'habit auquel il estoit de satin gris blanc, monta sus vn tresbeau cheual aussi gris blanc pommelé, fort bien porté sur ses membres; & comme la figure icy representee le demontre, tresrichement enharnaché; ayant selle & harnois couuerts de veloux cramoisi, chamarré autant plein que vuide d'vn large passement d'or, avec crespine & frange de fil d'or à l'entour, & aux extremittez dudict harnois.

Le portraict

Le portraict du Roy, s'acheminant pour entrer en la ville de Rouën.



A l'instant se trouuerent aux costez de sa Maiesté messeigneurs les Duc de Montpensier prince du sang & pair de France, Gouverneur & Lieutenant general pour sa Maiesté au pais & duché de Normâdie, & autres Princes.

Et se rangerent aussi les Capitaines des gardes du corps du Roy aux ailes: Et à la fuite encors vn grand nombre de Seigneurs, Comtes, Barons, & Gentilshommes de la Cour.

Le Roy doncques ainsi monté & accompagné s'achemina incontinent vers la ville, par le mesme chemin que tenoient tous ceux qui le precedoient, le long de la chaussée des Amurees. Et paruenü qu'il fut iusques à l'entree du premier pont, se presenta à sa veüe vne masse de massonnerie avec vn portique, le tout en forme de ruine: sur laquelle estoient taillez en bosse à la grandeur du naturel plusieurs massons & manourriers: & au plus haut de ladicte ruine, vn Amphion comme chantât & touchant sa lyre, aussi taillé en bosse. Le tout fait & peinct avec tel artifice, & si bien representant le naturel, que tout œil en estoit deceu, estimant que ce fussent encor les ouuriers qui auoient trauaillé aux ouurages de massonnerie faitz pour ladicte entree du Roy, qui acheuassent ledict ouurage. Ce qui donna plaisir à sa Maiesté, & aux Seigneurs de la suite. Et partant en a esté icy exprimee la figure, pour aucunement satisfaire à l'œil du lecteur, qui n'en auroit rien veu.

Figure

HENRY III. A ROVEN.

Figure du Portique, ruines, & ma-

sonnerie representez à l'entree du premier pont.



DE cest ouvrage la signification n'estoit moins belle,
que selon le desir & espoir des spectateurs; donnant le tout
à entendre, que comme l'ancien Roy de Thebes Am-

E

phion estoit si excellent en l'art de Musique, que par l'harmonie de sa douce voix & plaisant son de sa lyre (comme chantent les poëtes) il attiroit & assembloit les pierres & autres materiaux necessaires, dont furent promptement basties les murailles, tours & fortressees de la ville de Thebes: Aussi est si grande l'excellence des vertus de nostre Roy, qu'elle donne tresbonne esperance, que les ruines de la France se voirront en brief toutes reparaees & restablies par la grande prudence, liberalité & autres vertus de sa Maiesté. Parquoy estoit escrit en lettre d'or, sur table de marbre noir au dessus dudit portique

GALLICARVM VRBIVM RESTITVTORI.

Et sous l'Amphion estoit ce vers Latin

Moenia Thebarum cantante Amphione surgunt.

Et vn peu plus bas, sur la niche qui estoit au costé dextre dudit portique, cest autre vers

HENRICO Gallum reparabitur auspice regnum.

LE Roy se monstrant content & satisfait de la representation de ceste ruine & inscriptions d'icelle, ne s'auan-
ça gueres qu'il n'apperceust de front vn grand Arc de triomphe, basti d'œuvre Ionique, porté sur le pont leuis de la premiere porte du grand pont; & ce d'ouurage fort admirable, n'ayant le tour pour son fondement que ledict pont leuis seul. Ce Theatre ou Arc triomphal estoit con-

struict de douze colomnes en façon de marbre blanc, assçauoir six de chaque costé; avec leurs soubassemens, chapiteaux, architraues, frizes & corniches dorées; de hauteur de dixneuf pieds & demy, de dixhuiet pieds de laize, & de quatorze pieds de profondeur. Et au dessus de ces colomnes estoit esleué vn second estage, d'œuure de Corinthe, de hauteur de douze pieds & demy; ou estoit vn quarré perspectif, dedans lequel estoit representee en bosse vne femme gifante sus des ruines, avec deux leopards derriere elle: & sur sa teste estoit figuré en demy relief vn Ciel tectant abondance de larmes. Elle tenoit en sa dextre vn cueur, & auoit le bras & main gauche estenduë vers vne belle effigie du Roy, qui estoit semblablement representee dedans ledict quarré, à la grandeur du naturel, & en son habit Royal, peinct & surlemé de fleurs de lys d'or: & tenant son sceptre de la main gauche, presentoit sa dextre à ceste femme pour la releuer. Ce qu'elle sembloit luy requerir par ces trois motz Latins escris au dessous d'elle, sur l'entree de la porte, en lettre d'or.

D A M I S E R A E D E X T R A M .

CESTE femme avec ses deux leopards, ainsi couchée & atterrie sur ces ruines, representoit la Normandie; laquelle (comme presque toutes les autres prouinces de ce Royaume) a esté tellement destruiete & ruinee par la calamité generale de ces dernieres guerres ciuiles; que ses pauuretez & miseres extremes ioinctes avec ses gemissemens & prieres, ont faiet en fin que la diuine bonté (icy entendue par ce Ciel larmoyant) en a eu pitié & com-

passion, & a reuni les cueurs des habitans d'icelle à vne saincte concorde & mesme volonté de viure desormais entre eux en bonne & continuelle paix sous l'obeissance de leur bon Prince & legitime Roy. Auquel representé (comme dict est) en ce mesme theatre, pour ceste cause elle monstroit vn cueur descouvert, signifiant luy rester seulement aprez tant de pertes son cueur & syncere volonté, de quoy elle puisse honorer sa Maiesté, & luy faire digne present. Et luy tendoit l'autre main, comme le suppliant imiter Dieu à son endroict, & luy apporter toute ayde & secours pour la releuer & restablir en son ancienne splendeur & felicité. Pour plus ample declaration de laquelle deuise furent faicts ces vers Latins, comme au nom de ceste desolee prouince parlant à sa Maiesté, ainsi que s'ensuit.

*A*Duentas ô qui, populis laetusque volensque,
 Ante omneis dilecte polo, Rex maxime, Reges;
 Sic tibi regna potus, sic omnia vota secundet;
 Sic audire meas heic tu dignare querelas.
 Illa ego, quae florens quondam florente vigebam
 Pace; meos pompis Reges quae laeta superbis
 Excipere, ac dominos non uno munere ditis
 Oceanis, ditisque soli cumulare solebam:
 Nunc longa infelix iaceo prostrata ruina.
 Martia nam nostro penitus cum sanguine nostras
 Hausit opes rabies, ciuilibus alta duellis;
 Et mihi cor solum nudumque infesta reliquit.
 Quae tibi grata igitur, meritis quae munera possim
 Digna offerre tuis, tanto vel digna triumpho?

*Cor superest nudum mihi; tu vice muneris ampli
Cor nudum hoc, ô Rex, bonus accipe, quaeso; graueisque
Aerumnas cum flente polo miserare iacentis,
Atque salutarem miserae mihi porrige dextram.*

A v dessus dudict second estage de ce mesme Arc, outre la corniche d'iceluy, estoient posez deux grands vases, d'ou sourdoient deux branches de palme, qui se ioignoient l'une à l'autre par le haut, en baissant leurs cymes en forme d'un demy-cercle, sous vne grande H couronnée: laquelle estoit esleuee & portée dessus icelles; & au dessous, dedans le vuide d'entre lesdictes palmes estoient les armoiries du Roy; sous lesquelles, sur vne table d'attente en forme de marbre noir estoient escrits en lettres d'or ces six vers François.

*O Rameaux d'Idumée aux vainqueurs ordonnez,
Si du nom de HENRY vous n'estiez couronnez,
Humilians sous luy vostre cyme rebourse:
Vous ne leur donneriez voz honneurs triomphaux,
Non plus que le canal ne donneroit ses eaux,
S'il ne les receuoit d'une plus haute source.*

P A R ces palmes aux costez des armes de sa Maiesté estoit demonstré que, comme la palme par sa propriété naturelle resiste tellement contre l'hiuer & iniures du temps, qu'elle demeure tousiours belle, en sa verdure & mesmes feuilles, sans en perdre, changer, ny muer aucunes (selon le tesmoignage de bons auteurs) & tant plus elle est chargée & pressée, tant moins elle cede ou s'abaisse, ains

resistant contre le fardeau se redresse tousiours vers le Ciel: Ainsi nostre vertueux Roy par sa prudence & constance admirable a tousiours résisté, & resiste tres magnanimement à tous les effortz de ses ennemis, & aux abois de l'enuie: malgré laquelle son nom demeurera florissant à iamais. Et quand à ce que ces Palmes estoient en ce lieu representees comme courbees, & (contre leurdicté propriété naturelle) flechissantes leurs cymes sous le faix de ceste grande H couronnée qui estoit posce dessus, elles donnoient à entendre que la grandeur & excellence du nom du Roy (pour le renom deses vertus & vaillances, & pour l'heur continuel deses victoires) est ià en telle estime partout le monde, que les palmes, lauriers, & autres telles choses dont coustumierement on honore les braues & victorieux guerriers, peuuent plustost estre par luy honorez, que luy apporter aucun accroissement d'honneur: Et sembloient par tel abaissement & submission tacitement se recognoistre beaucoup inferieures aux merites de sa Maiesté; & enseigner tous Princes & vaillans guerriers, que pour dignement l'honorer, & pour leur bien & instruction, ils se la deueroient tousiours proposer, comme vn tresbeau miroir, ou plustost vne vraye tige ou claire source de vertu & d'honneur: & qu'au lieu que l'on baille aux victorieux palmes & lauriers en leurs mains & sur leurs testes, on deueroit à l'aduenir les orner de diademes & couronnes ou feust escrit en belles lettres d'or le nom de HENRY, (comme elles en estoient lors couronnées) pour tesmoigner publiquement combien l'exemple & memoire d'vn si vaillant & magnanime Roy leur auroit apporté d'instruction, de courage, & de bon heur en leurs

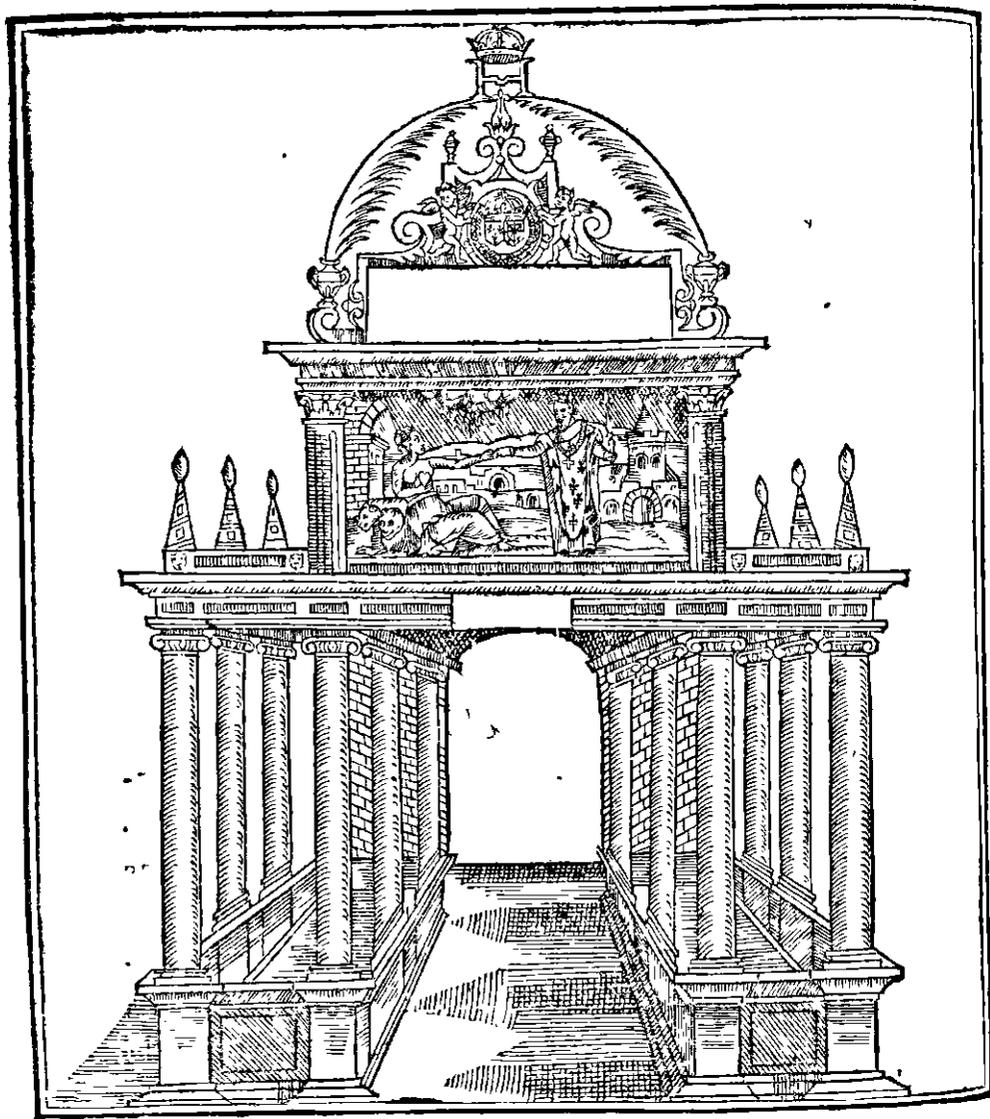
entreprinſes & victoires. Sur le ſubieſt de laquelle deuiſe, outre les precedens vers François, furent auſſi faiſts ces vers Latins.

*HENRICO meritas cum palmas nollet Idume
Mittere, ne ramis penitus ſorderet ademtis:
Non eget HENRICVS, dixit Victoria, palmis.
Qui numerat quoties victricia rettulit arma,
Vnam hic, aut geminas victor pluresve duabus
Geſtet ouans palmas, fortis praeconia dextrae:
At quem PERPETVVM VICTOREM fama per omneis
Didita perpetuo celebrat fauſtiſſima terras,
HENRICVM innumeris geſtandis brachia palmis
Quidnam onerare iuuat? Quin palmae, quin ego lauri
Faxo vt ab HENRICO poſthac decus omne peteſſant.
Atque mihi, atque olim victoribus aurea frontes
Sola coronabant HENRICI nomina, dixit.
Heic ideò ſuperant HENRICI nomina palmas.*

P O V R acheuer de deſcrire & ſpecificier tout l'ouurage & representations de ceſt Arc ou theatre, il ne faut omettre, que le plancher d'entre les douze colomnes qui portoiẽt le tout, eſtoit peinct en lambris, avec compartimens dorez & tresbien ordonnez, ou eſtoient les armoiries de ſa Maieſté tenues par deux Anges. La hauteur de tout ce dict ouurage, depuis rez de chauffeẽ iuſques & compris l'amortiffeẽment, eſtoit de quarante deux pieds à toiſe, la face de dixhuiẽt pieds de laize, & la profondeur de quatorze pieds comme dict eſt. Dont la figure eſt icy representee.

Figure de l'Arc de triomphe qui

estoit à la premiere porte du grand pont du costé des faux bourgs.



PASSANT le Roy plus outre dix ou douze pas seulement,
entre

entre le Chasteau dudit Pont, & le pauillon de la ville; il ouït vne grande & fort plaisante harmonie de Musique de voix & sons d'instrumens meslez ensemble, procedant d'enhaut; & parmi le tout estoit entendue vne voix assez graue comme de Dieu, parlant & commandant aux esprits & intelligences Cœlestes ainsi que s'enfuit.

*Esprits des Cieux mouuans, stables Intelligences,
Fendez soudain la voye à l'Esprit qui descent,
Pour faire dans vn Ciel gros de mille influences,
A vn Monarque vnique vn unique present.*

*Ce Monarque est mon Oinct; il me craint, & ie l'aime,
Rendez luy de l'honneur, & l'honneur sera mien.
Tout Roy d'homme est fait Dieu: c'est vn autre moy-mesme,
Qui sur terre dispose & du mal & du bien.*

Et au mesme instant s'ouurit sur la teste de sa Maieité vne grande nuce descourant vn Ciel sphærique fort artificiel, & plein d'vne infinité d'estoilles & astres flamboyas, avec tous les ordres des corps Cœlestes y figurez, & donnans telle clarté, qu'ils esbloüissoient les yeux des regardans. La Sphære de ce Ciel se tournoit sur son puiot, de mouuement contraire à la voulte qui l'embrassoit; & toutes deux alloient d'vne admirable roideur & vifesse. Du milieu d'icelle Sphære sortit vn Ange si industrieusement & artitement fait, & ayant les mouuemens si faciles, si promptz & si libres, qu'il sembloit estre vif: Et descendant il presentoit au Roy d'vne main vne couronne d'or, & de l'autre vne espee dedans son fourreau couuert de fleurs de lys d'or, & ensemble luy prononçoit ces vers qui

ensuiuent, par le moyen & industrie d'un enfant, reson-
nant la voix dedans vn canal qui la venoit redonner bien
intelligible dedans le corps dudict Ange.

*Monarque arreste toy, le Monarque Cœleste
Te donne ceste espée avecques le bon iour.
Pren la; mais en ton heur retiens vn cœur modeste:
Qui se salue, chet bas, & de Dieu perd l'amour.
Il t'a donné l'espée aux camps victorieuse,
Et celle qui ne peut à nulle autre ceder:
Une de paix restoit, que ta main glorieuse
Reçoit ores d'enhaut pour cy bas commander.*

*Trois fois grand par ces trois, tu peux trois fois heureuse
Rendre sous toy la France, & ton sceptre agrandir.
Travaillez aprez ce bien. La peine est gracieuse
Qui fait dessus le front mille lauriers verdier.*

APRÈS que cest Ange eut ainsi parlé au Roy, & ac-
compli sa legation, il remonta au Ciel incontinent, & en
remontant fut derechef entendu clèrement proferant ces
autres vers.

*Resjouissez vous Cieux, de la Paix qui vous laisse,
Pour retourner en terre habiter sous HENRY;
Qui pour l'heur du prochain ne rend point d'allegresse
Merite que du sien on soit vn iour marry.*

*La terre en face autant, & de fleurs se tapisse
Sous les pas de ces deux: aussi bien desormais
Tout en elle croistra sans humain artifice,
Car tousiours l'âge d'or est ou regne la Paix.*

*Et viue bien heureux, viue content ce Prince,
 Qui chef de guerre, est fait chef de Paix aujourdhuy:
 Du monde il ne fera qu'une seule prouince,
 Et s'il y a des Roys, ils seront Roys sous luy.*

PAR toute ceste diuine & Cœleste melodie, & par la beauté de ce Ciel artificiel, grande splendeur & clarté de ses corps tant lumineux, si promptement descouuerte par l'ouerture de la nuee; sembloit estre representé à sa Maïesté, combien aprez la reünion des cueurs & affections de tous ses subiects de ceste prouince de Normandie sous son obeissance, leur commune ioye & allegresse, & tous les honneurs qu'ils luy faisoient vnaniment en ceste sienne triomphante entree, estoient plaisans & agreables à Dieu & à tous les Cœlestes & bienheureux esprits; qui sembloient au mesme temps en donner certain tesmoignage, non seulement par ceste belle fiction & representation de leur ioye, mais aussy par la vraye clarté du Ciel & grande serénité de l'air: dont Dieu (qui souuerain auteur & moteur du Ciel & corps Cœlestes, dispose des saisons des iournees des pluyes beau temps & autres effectz d'iceux à sa volonté) fauorisoit & le Roy & ses subiectz.; leur donnant au milieu de tant de pluyes froidures vents & brouillars, dont toute ceste saison Automnale fut continuellement accompagnée, ce iour seul si beau, si cler, si doux & serain, qu'il sembloit que ce fust l'un des plus beaux iours de l'Esté, destiné & reserué pour commodement & selon que chacun le desiroit celebrer ce triomphe Royal, & entree tant memorable. Laquelle estoit comme vn bon & vray augure de la paix generale de tout ce Royaume, & de la

Chrestienté. Ce qui sembloit aussy estre representé à sa Maiesté, par l'artificielle descente & legation de cest Ange. Car il luy presentoit (comme auons des-ia dict) d'une main vne couronne d'or, qui signifie la dignité, puissance & autorité Royales; & de l'autre, vne espee en son fourreau tout semé de fleurs de lys d'or, qui est vn vray symbole de paix: faisant entendre par ce moyen, que comme Dieu l'auoit establi Roy, pour commander sur ses peuples, & luy auoit donné la puissance de defendre & conseruer sa Couronne, & veindre ses ennemis, aussy esperoit on qu'il luy donneroit en brief & à tous ses subiects vne bonne paix generale. Par la reception & entretenement de laquelle luy regnant heureusement avec toute clemence & douceur, sans doubte ses Royaumes seroient pour refflorir tellement en toutes richesses & felicitez, que son regne pourroit estre à bon droict nommé à l'aduenir Regne ou siecle d'or; ainsi qu'il est assez clerement exprimé par les precedens vers François: Outre lesquels auoient aussy esté faicts pour la legation dudiect Ange ces quatre vers Latins.

*Qui tutelarem tibi, victoremque merenti
 Omnipotens exercituum Dominus dedit, ó Rex;
 Idem pacalem tibi dat pacis Deus enses;
 Vt proprios placida populos in pace gubernes.*

Figure du Ciel, qui estoit entre le
Chasteau du Port, & le pavillon de la ville; dont vn Ange
descendoit apportant au Roy l'espee de Paix.



LE Roy ayant oüy la Musique, veu ce Ciel artificiel
 & belles choses representees en iceluy, & entendu les vers
 cy dessus recitez par l'Ange, continua son chemin par

deffus le grand Pont: des le bout & entree duquel commençoit vne double haye de soldatz fort proches les vns des autres; qui continuoit tout le long des ruës par ou deuoit passer le Roy iusques au grand portail de l'Eglise de nostre Dame. Et estoit le deuant des maisons desdictes ruës de costé & d'autre orné de belles & riches tapisseries, que les habitans y auoient tendues, chacun endroit soy, le mieux qu'il leur auoit esté possible. Incontinét l'artillerie de la ville, qui estoit en grand nombre rangee deffus les quays, & celle du chasteau du vieil Palais commencerent à ioïer; comme aussi celle des nauires, & autres vaisseaux estans sur la riuere: Et redoublerent par plusieurs vollees, avec le son de leurs trompettes, tambours & clerons. Et aussi tost parurent du costé d'amont sur la riuere, trois galleres & deux nauires dressez & equippez en guerre, sçauoir est les galleres à la mode estrangere, & les nauires à la Françoisse: pour faire entre eux vn combat naual, & donner plaisir au Roy. Ce qu'ils demonstroient vouloir commencer, par escarmouches qu'ils faisoient de part & d'autre à coups de canon & harquebuses: mais le Roy considerant le peu de temps & de loisir qu'il auoit pour voir tout ce combat, à cause des autres singularitez qu'il desiroit voir ce iour dedans la ville; fait faire commandement de remettre ledict combat à vn autre iour, & ne voulut s'arrester plus longuement sur ledict pont: parquoy passant outre, arriua incontinent à la porte de la ville.

DE laquelle porte la massonnerie estoit ornee & enrichie de beaux & conuenables ouurages de Dorique & Rustique: & sur icelley auoit vn daiz fait de comparti-

mens perçez à iour : dedans lequel estoit vne bande de ioueurs de cornet, qui commencerent à iouer & sonner fort melodieusement à la venue du Roy, ayans pour la lettre & subiect de leurs sons & Musique les vers Latins cy aprez inferez ; Combien que toutesfois iceux vers auoient esté faiçts pour estre employez en autre endroit, si la brieueté du temps donné pour preparer & dresser tant de beaux ourages & spectacles de ceste ioyeuse entree, eust permis entierement executer le tout selon les inuentions & desseings, & ainsi que l'on le desiroit. Car ils furent composez pour accompagner trois grandes statues ou figures que l'on auoit deliberé représenter en ceste entree, & placer ensemble en certain autre lieu commode; assçauoir, l'vne d'un Roy armé, représentant Euagoras ancien Roy de Salamis en Cypre, qui par sa vaillance & vertu recouura le Royaume de ses ancestres occupé par les Phoeniciens estrangers; La seconde, & troizième, de deux Empereurs Romains, en leurs habits imperiaux; La seconde représentant Titus fils de Vespasian, lequel pour sa douceur & clemence fut appellé *Orbis amor*, & *Humani generis deliciae*: & se confiant tellement en son innocence, qu'il contemnoit tous les faux bruits que plusieurs faisoient courir de luy, aimant la paix & douceur, qu'il ne vouloit estre faiçt recherche de ceux qui l'auoient offencé, mesmes pour auoir attenté contre sa personne & son Empire. Et la troizième représentant aussi Traian, qui fut sur tous tresbon Empereur de Romme, & vaillant: mais duquel l'honneur de ses faiçts d'armes, quoy que tresgrand & admirable, fut encor surmonté par sa douceur & humanité. Car il fut fort gracieux, priué & liberal enuers tous: aimant les

gens de bon vouloir & de bon esprit; & donnant aux villes force belles franchises, à cause dequoy il fut estimé approcher de la diuinité. Toutes lesquelles choses ne se pouuant plus dignement dire d'autre Prince que de nostre Roy; sembloit qu'à bonne raison il pouuoit aussi estre non seulement comparé, mais pour le merite de ses vertus beaucoup preferé à ces trois personages, quoy que grands, & celebres par l'antiquité pour trois des plus dignes Roys & Empereurs qui furent onques: Pour quoy mieux donner à entendre auoient esté faictz celsdicts vers Latins qui ensuiuent.

*Quis nouus Euagoras regnum heic sibi vendicat? ecquis
Orbis amor Titus hic? Bonus hic quis & aurea laetis
Secula Trajanus populis cum pace reducit?*

*Qui venit & lauro tingendus & ilice multa
Marte potens, Regum stirpis decus, aemulus almas
HENRICVS quartus fidei rex noster auorum.*

*Euagora atque Tito, Trajano augustior ipso,
Urbi restituit ciues & ciuibus urbem.*

O longum Rex re, ceu nomine sit BONVS ORBI.

A v dessus de ce daiz qui estoit sur ladicte porte de la ville, estoit esleuee en bosse vne grande figure de femme, coiffée & accoustree à l'antique; laquelle ouuroit son sein avec ses deux mains, & auoit deuant elle vn Agneau se dressant & posant l'vn de ses pieds sur son giron. Et aux deux costez de ladicte femme estoient aussi esleuez en bosse deux grands Tritons tenans chacun vn cor ou conque de mer en vne main, & vn trident en l'autre.

P A R semblable aux costez dudict daiz, sur la corniche de la porte deux Amours tenans chacun d'une main vne armoirie du Roy, & de l'autre vn flambeau ardant, montez l'un sur vn grand Chien, & l'autre sur vn Taureau, le tout faict & esleué en bosse, la figure de ladicte femme representoit la noble & antique cité de Rouen, laquelle faisoit appertement voir au Roy la bonne volonté & affection quelle a, de luy faire seruice. Les tritons sonnans de leur cor representent le fameux commerce & trafficq maritime que ladicte ville a par toutes les parties & nations du monde: l'amour porté sur le Chien, signifie la fidelité des habitans de la ville enuers leur Prince: celuy porté sur le Taureau, denotte l'amour obeissant desdicts subiects, sous la figure de ladicte femme estoit escrit en lettre d'or sur table figuree en marbre noir ce mot Latin *Impera*, Et au milieu dudict daiz estoit semblablement escrit en lettre d'or,

OBEDIENTES VSQVE AD MORTEM.

Surquoy furent aussi faicts ces vers Latins:

*Quanta fides & quantus amor sit, quanta voluntas
Parendi tibi, Rex, hæc pectora nuda loquuntur:
Agnus ut, ad mortem vsque tibi parebimus omnes.*

Soubs la figure du Chien estoit escrit

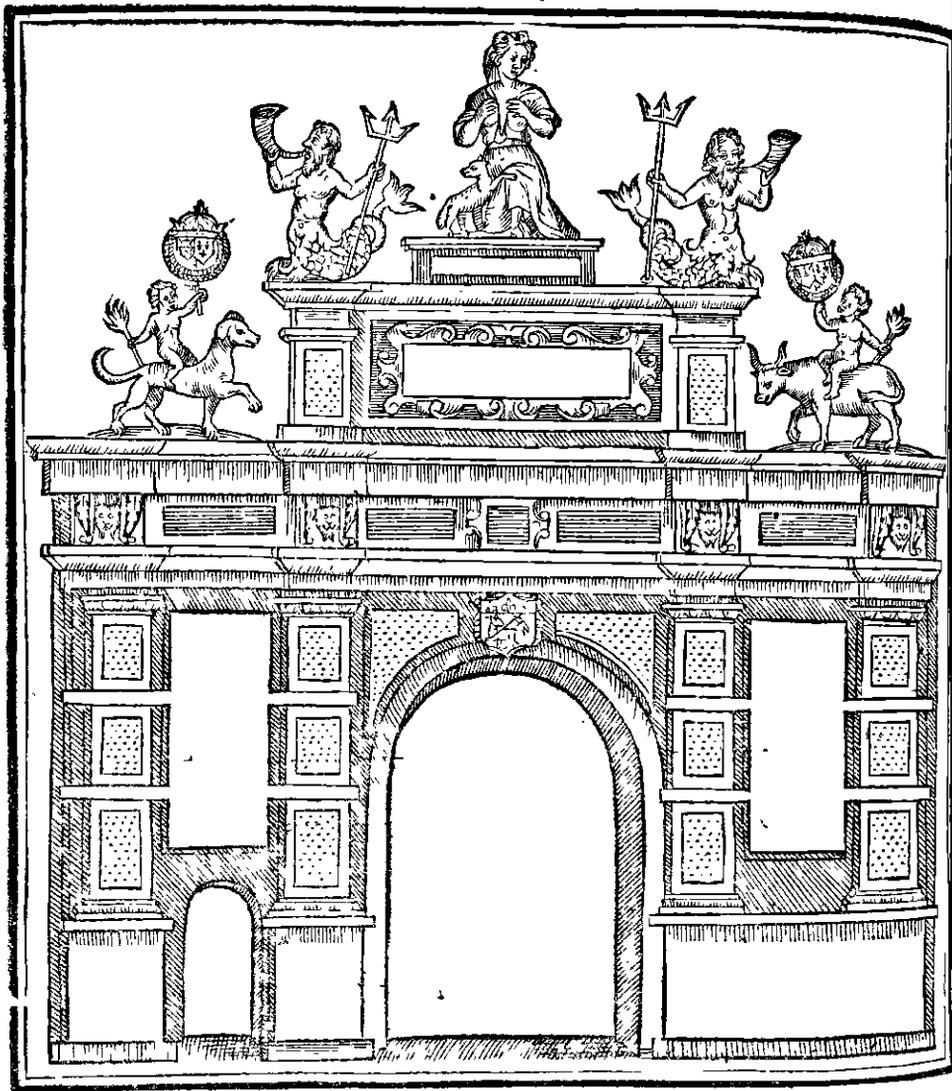
DUX AMOR EST FIDEL.

Et au dessoubs de celle du Taureau.

VIRES FRENANTVR AMORE.

G

L'ENTREE DV ROY
 33 Figure de ladicte porte.



EN ceste porte, au dedans de la ville, estoient les quatre Conseillers Escheuins modernes descendus de dessus leurs cheuaux, attendans le Roy : auquel ils presenterent

Portrait de HENRY III Roy de

France & de Nauarre, marchant sous son poile triomphal porté par les
Escheuins modernes de sa ville de Rouën, à son entree aud'et lieu.



Ἄλλοις μὲν θεὸς ἄλλα μέλαν βασιλεύσιν ἔδρακε·

• Νικᾶν δ' ἔβρικα κ' ἡσὶ σαζέμεν, ἡσὶ ἀγαπήσοι.

vn poile de veloux cramoisi violet brodé de fil d'or, & enrichy des armoiries de France, & de Nauarre, de Normandie, & de ladicte ville, accompagnez de fleurs de lis de fin or, avec la frange & crespine de fil d'or & soye cramoisi violet, le fond de taffetas aussi de pareille couleur, peint en or des armoiries & deuises de sa Maiesté.

LE Roy estant sous ledict poile que portoient lesdicts quatre Conseillers Escheuins modernes estans à pied & ayans leurs testes nues, s'aduança amont la grand' ruë du grand pont, iusques au detour de la ruë aux Ouës, ou estoit esleuee vn haut & superbe obelisque quarré, de soixante & cinq pieds de hauteur, porté à iour sur quatre harpyes posees aux quatre coings d'vn pedestal de hauteur de neuf pieds, portant en son esquarrisseure cinq pieds de large de chacun costé. Tout le long des quatre costez estoient representez en figure de bronze departies en neuf astragales ou pans, tous les labours d'Hercules, avec telle perfection d'ouurage, qu'il sembloit que ce fust vrayment bronze. Au dernier & dixiesme astragale, vers la pointe & amortissement de cest obelisque estoient figurees les armoiries de sa Maiesté, avec vne grande fleur de lis: au dessus de la pointe & extremité naissoit vn grand soleil d'or luisant, opposé au Soleil de Midy; qui donnant de ses rayons alencontre, le faisoit briller d'vne admirable clarté. Iceluy Soleil estoit seulement porté sur la pointe de l'vn de ses rayons portant vne grande H couronnee. Tout le corps de ce grand obelisque, representoit les actes genereux & laborieux du Roy, comparez à ceux d'Hercules. Le Soleil representoit l'illustre personne de sa Maiesté. Les

Harpies ployez & atterries soubs le faiz de ceste grande masse denottoient l'enuie subiuguee soubs la force de la vertu; en l'vne des quatre tables du pedestal du costé vers le pont estoient escrits en lettre d'or ces quatre vers François,

*Hercule & Henry sont semblables
En vertus, en diéts, & en faiéts,
Sinon qu'Hercule est dans les fables,
Et Henry dedans les effects.*

Surquoy furent aussi faiéts ces vers Latins pour l'vne des autres tables.

*Amphitrioniades, & Theseus antè ferarum
Monstra peremerunt, HENRICVS major utroque
BORBONIDES, Regum decus & lux aurea secli,
Monstra hominum domat ac scelerum, victorque triumphat.*

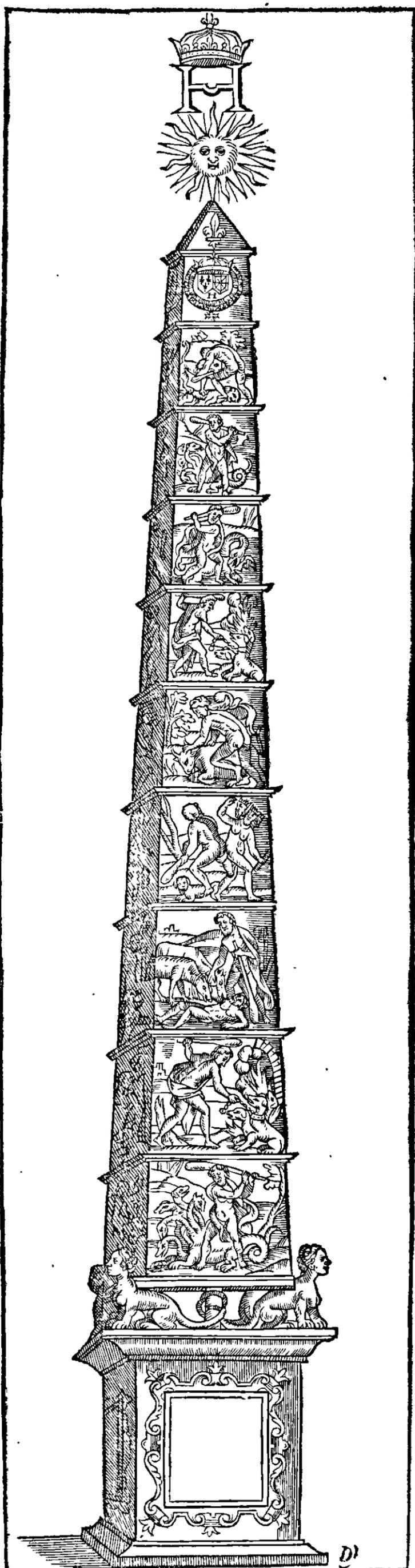
EN l'autre table vers le costé de l'Eglise de nostre Dame, estoit par semblable escrit en lettre d'or.

HERCVLES GALLICVS

Et la quatriesme table restoit sans nulle inscription, signifiant le grand espoir, & attente d'autres vertus & faiéts heroïques que doit acheuer sa Maïesté.

Figure

Figure de l'Obelisque, qui
estoit en la rue du grand pont, au detour de
la rue aux Oues.



LE Roy ayant contemplé ce magnifique ouurage vray hieroglifique de ses vertus, detournant à main gauche, entra dans la ruë aux Ouës, & estant au milieu d'icelle, les quatre Quarteniers de ladiëte ville (descendus de leurs cheuaux) prindrent des mains des Conseillers Escheuins modernes le poile sous lequel estoit sa Maiehtë, qu'ils porterent tout le reste du chemin (estans à pied & leurs testes nuës) & lesdicts quatre Conseillers Escheuins remonterent à cheual pour aller reioindre le corps de la ville.

POURSVIVANT son chemin de la ruë aux Ouës, par deuant l'Eglise de S. André, se presenterent de front à sa Majesté deux grandes figures taillees en bosse, de sept pieds de hauteur portees sur deux grands vases, de hauteur de huit pieds (comprins leurs gorgerins & astragalles) & de cinq pieds de diametre qui font quinze pieds de circonference, les pedestats sur lesquels estoient portez lesdicts vases auoient cinq pieds en quarré, & de hauteur quatre pieds, ces deux figures estoient placees en la separation de la ruë de la Viconté, & la ruë du Merrain, l'une d'icelles representoit la victoire du Roy, tenant en vne main vne couronne, & vn sceptre, & de l'autre vne palme, à ses pieds estoit la figure de l'ennemy subiugué avec plusieurs trophées & despouilles de guerre, & sous ses pieds au plus haut du vase estoient escrits en lettre d'or ces mots Grecs

ΣΤΑΣΙΜΟΣ ΝΙΚΗ.

L'AUTRE tenant en l'une de ses mains vne espee, & en l'autre vnes balances, avec plusieurs masques estans à ses pieds denotoit la Iustice, & estoit escrit en lettre d'or au

haut de son pedestal ces mots Grecs

ΟΞΥΔΑΕΡΚΗΣ ΔΙΚΗ.

Entre les deux figures pendoit vne table en forme de marbre noir, ou estoient escripts en lettres d'or, ces quatre vers François.

*Les Rois qui par honneur portoient le nom d'Auguste,
Et le nom de Cesar des histories chery,
Recongnoissans Henry plus vaillant & plus iuste,
Ne voudront plus porter que le nom de Henry.*

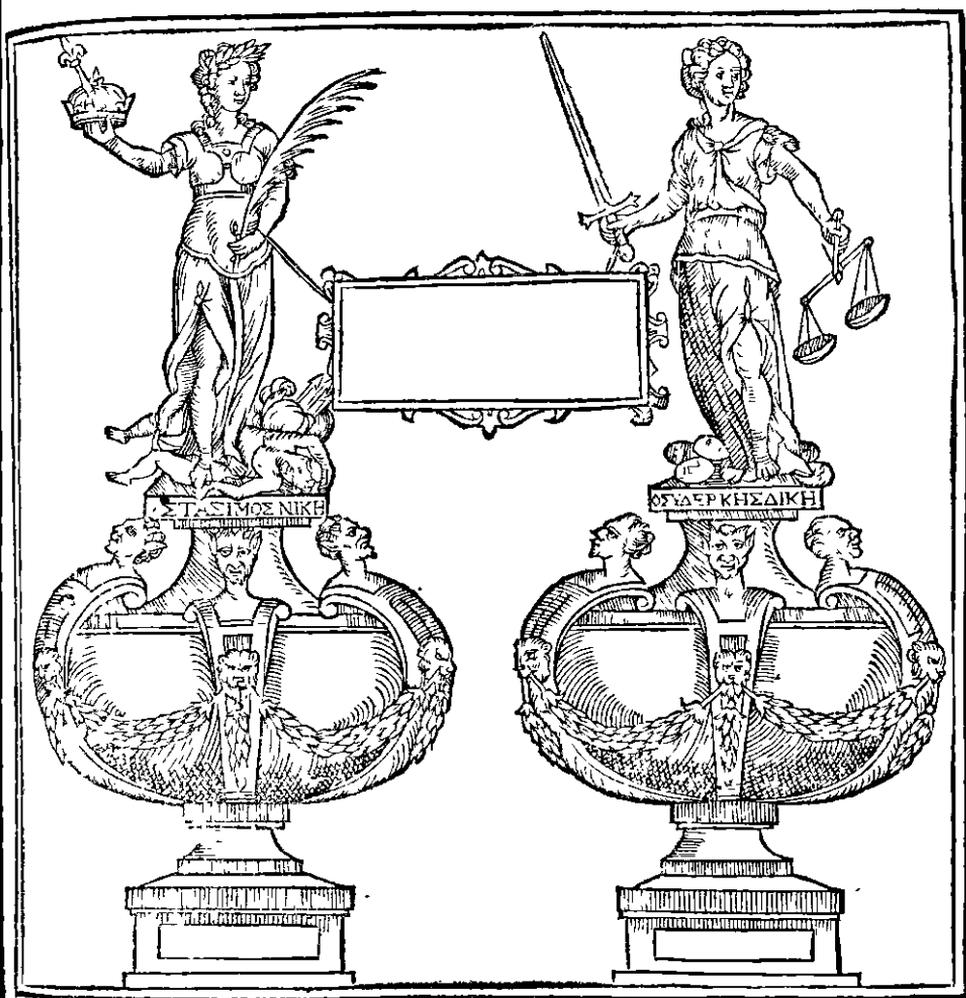
Sur la signification de ces deux figures furent aussi faicts les vers Latins ensuiuans; assçauoir ces trois sur la Victoire,

*Quae te heic expectans, positis stat firmiter alis,
Palladia qualis Victoria stabat in urbe;
Francorum aeternum fore se, REX, te duce, spondet.*

Et ces autres, sur la Iustice,

*Quae sine larua, oculis heic acribus omnia late
Iustitia aspectat, populis te HENRICE iuante,
Lance tuis iusta & gladio ius vindice reddet.*

Les figures de Justice & Victoire.



LE ROY continuant son chemin par la ruë du Merrain apperçeut vne haute colonne en façon de raspe, de hauteur de vingt quatre pieds (comprins son pedestal, baze & chapiteau) ayant par le bas deux pieds de diametre esleeue sur vn grand embasement de six pieds de haut, placee

dans la grande ruë du gros Orloge & opposee au front de ladicte ruë du Merrain, sur icelle colonne estoit portee en bosse à la grandeur du naturel, la figure de la Renommee qui tournoit artificiellement de toutes parts, tenant en sa main dextre vne trompette quelle embouchoit & faisoit sonner de fois en autre, & principalement lors que le Roy passoit, elle auoit en son dos deux grandes ailes, & sous ses pieds vne teste de mort, & en sa main senestre vne grand' H couronnee au sous-bassement de ladicte colonne, & sur la plus haute corniche de son pedestal, estoit assise la figure de l'histoire sculpee en bosse, tenant vn liure ouuert en sa main, & l'œil dressé en haut vers la figure de la Renommee, au dessous & plus bas vers le pied du dict pedestal, estoient aussi releuees en bosse les figures de la guerre & de la paix, tenans à leurs pieds vne furie enchainee, & entre les deux figures de la paix, & de la guerre, vn Lion qui iettoit vn essain d'abeilles de sa gueulle, au milieu du pedestal, estoient escrits en lettre d'or ces vers Latins.

*Delicium Historiae ac Famae, sed vera canentis,
HENRICVM Reges exemplar habete futuri,
Ut faustè populas, & bello, & pace regatis.*

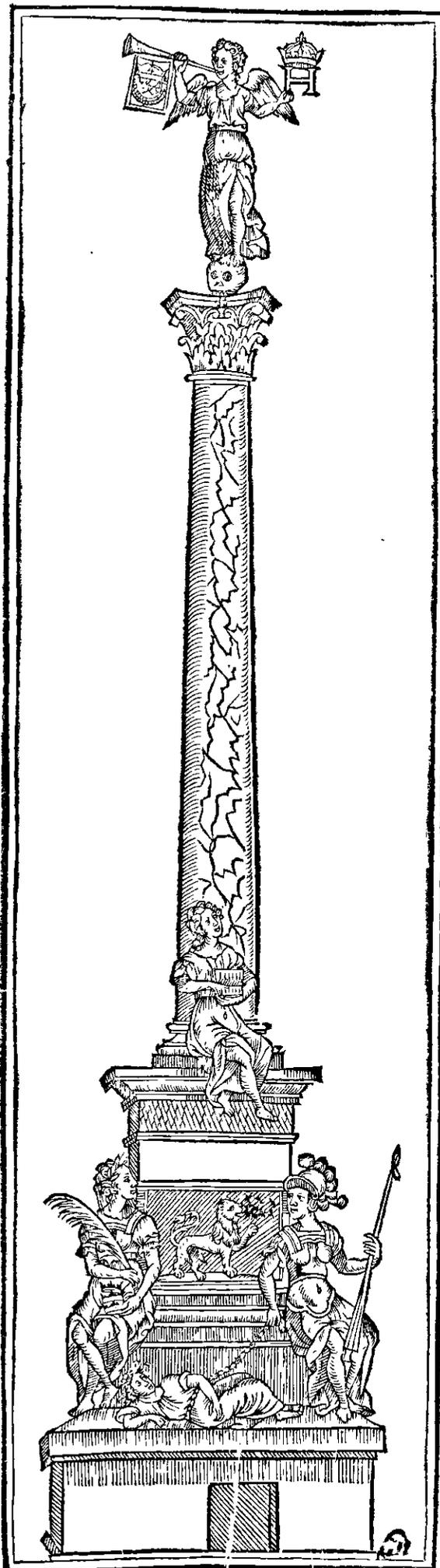
Et au dessus de la figure du Lion, *Ex ore fortis mansuetudo.*

CESTE colonne, avec toutes ses figures enrichies d'or, & viues peintures representoit la longue & permanente duree du renom, faiçts, & gestes du Roy.

La figure

La figure de la Renom-

*me Royale effeuee sur une colonne dans
la rue du gros Horloge deuant la
rue du Merrain.*



PAR ceste grande ruë le Roy paruint iusques deuant l'hostel commun de la ville, passant par dessus la voulte du gros Orloge, ouurage autant beau & exquis qu'il en soit en Frâce; lequel de nouveau auoit esté nettoyé & rafreschy pour faire honneur à sa Maiesté. Deuant ceste maison commune de la ville, estoit dressé vn gracieux & plaisant Iardin, accompaigné d'vne tresbelle tonnelle en façon de dôme, composée de toutes sortes d'arbrisseaux & fueillages verds, avec deux grands portiques de pareille verdure, & au dehors d'icelle estoient dressées douze grandes colonnes retorses avec leurs sousbassemens & chapiteaux faits à ouurage de Corinthe de hauteur de douze pieds: le tout fait de semblable verdure. Sur ces douze colonnes estoit portée vne grande corniche hors œuure environnant ledict dôme; & sur le parmy d'iceluy s'esleuoit vn amortissement aussi de forme spherique, porté sur six petits pilastres de verdure de six pieds de haut tressez en forme de menuiserie: le tout si gentiment & mignonement fait, que le bois taillé & menuisé au ciseau ne pourroit estre mieux. Toute ceste tonnelle portoit de hauteur depuis le bas iusques au dernier amortissement de son dôme, vingt cinq pieds, & faize pieds en son diametre par le bas. Entre ces verdures pendoient plusieurs fruicts imités le naturel, avec diuersité de petits oyseaux artificiels chantans chacun son ramage, par le moyen de plusieurs instrumens & voix articulées: Ce qui donnoit vn grand contentement & plaisir. A costé le long de la muraille de l'Eglise de nostre Dame de la Ronde, y auoit vn boccage en perspective, ou estoit representee la metamorphose de Daphné. De ce bois sortit vn grand Dragon representant le ser-

pent Python qui vomissoit par la gueulle & narines des flammes & espesses fumees artificielles: & à l'orce de ce taillis estoit aussi Apolló representé par vn ieune homme de cheueleure blonde, accoustré à l'antique, & vestu d'vn hoqueton de taffetas bleu celeste, avec les hauts de manches à lambeaux de satin iaune. Le bas ou pannee du hoqueton, qui luy descendoit sur le genoil, estoit couuert de grandes bandes ou lambeaux aussi de satin iaune; & le tout chamarré de passément d'argent. Il auoit les bras & iambes couuertz d'vn taffetas de couleur de chair cousu au iuste; les brodequins de satin incarnat brodez & chamarez de clinquant d'argent, & sa teste enuiroonnee d'vn chapeau de laurier: il tenoit vn arc en sa main, & pendoit en escharpe sur son dos vn carquois plain de fleches; & s'adressant à la personne du Roy, lors qu'il passoit par deuant ce bois, luy prononça les vers François qui ensuiuent.

*Puis qu'un nouveau Python dedans Lerne nourry
Me r'assaut derechef; ô grand Dieu du tonnerre,
Donnez à vostre fils vn tel bras qu'à HENRY,
Pour dompter comme luy les monstres de la terre.*

Puis il entra en combat contre ledict serpent, qu'il tua avec plusieurs coups de traict, se parant agillement des mouuemens furieux de ceste beste, fort bien representez par celuy qui la faisoit mouuoir. Ce combat fini, & le serpent estendu mort par terre, ce ieune adolescent s'adressant derechef au Roy, luy recita ces autres vers François.

O grand Roy que le Ciel faict en terre habiter
 Pour tesmoigner de luy aux hommes les miracles:
 Par la mort de Python que tu m'as veu dompter,
 Tu congnois qui ie suis, escoute mes oracles.

En la paix des François ton bon heur n'est borné.
 Par toy la mesme paix au monde sera mise
 Reduit dessous ta main: car il est destiné,
 Qu'il n'ait plus de ton temps qu'un Roy, & qu'une Eglise.

Luy qui n'est à l'amour d'un seul monarque enclin,
 Apres avoir fuy ton pied qui le talonne,
 Se doit comme Daphné laisser prendre à la fin,
 Et deuenu Laurier te seruir de Couronne.

Nul ne t'empeschera qu'il n'augmente ton los,
 Car ta lance, l'honneur des futures histoires,
 En lettres de pur sang doit grauer sur le dos
 Des ennemis vaincus, l'hymne de tes victoires.

En vain donc pour trancher le cours de ce bon heur,
 L'Espagne à contre toy ses enseignes tournees:
 Bien tost elle sçaura par son propre malheur,
 Que qui s'oppose à roy, s'oppose aux destinees.

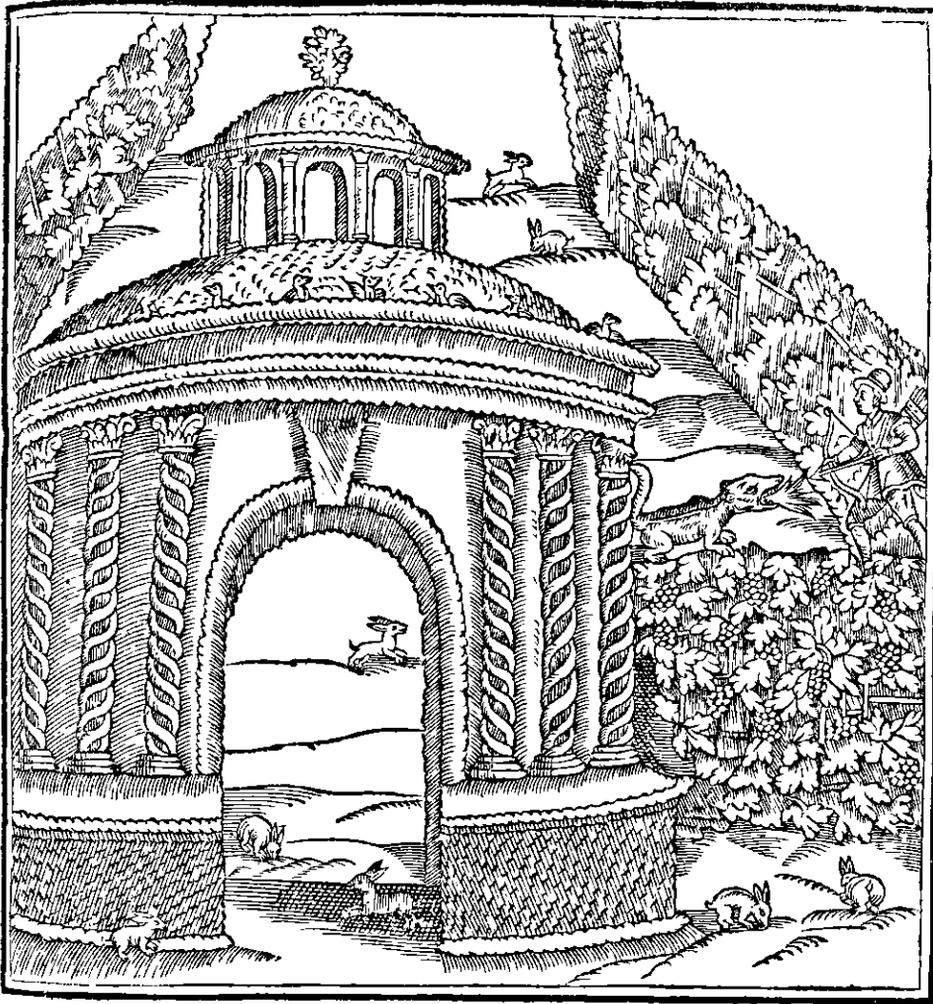
Car ta masle vertu, seulle pareille à soy,
 Voguant comme vne nef par dessus les desastres,
 Fera que tes haineux se haussans contre toy,
 Au lieu de t'abaisser, t'esleueront aux astres.

C E Jardin signifoit le repos , plaisir & liberté des châps, que le Roy & son peuple auront durant son regne, & que tout ainsi que Python icy prins pour les mauuais vapeurs de la terre, a esté tué par Apollon, entendu pour le Soleil; ainsi le Roy dissipera par les raiz de ses vertus tout ce qui est de mauuais & peut apporter nuissance au champ de son Royaume: & poursuiuant tousiours le bien & entiere ioüissance de son pays par l'amour vehement qu'il luy porte (comme Apollon à sa Daphné) n'embrassera que des Lauriers. En ce Jardin estoient aussi ces vers Latins sus le combat d'Apollon, contre le serpent Python.

*Quis Pythona nouum, qui tot modò ventre premebat
Iugera pestifero, nouus heic prostrauit Apollo?
Haec est Latoïdae maior victoria dextrâ;
HENRICI tota est, qui Gallus habetur Apollo.
Nulla operis tanti famam deleuerit aetas.*

Puis en la mesme perspectiue furent apposez ces vers Latins sus la metamorphose de Daphné.

*Quem fugis, ô virgo, Deus est. Quid possit amore
Dignius esse Deo? Sequitur, téque ardet in vna
Pythonis victor. Licet haud vincere puella,
Victorem Laurus tamen amplectêris amantem.*

 Figure du Jardin.


LE Roy festant esiouy en la beauté de ce iardinage,
 & des choses y representees, continuant le reste du che-
 min de son entree, arriua au dernier arc de son triomphe
 placé au front & aduenue du p ruis de l'Eglise Cathedrale
 & Archiepiscopale de nostre Dame de Rouën. Cest arc

autant beau & superbe qui s'en puisse voir estoit basty en forme de maçonnerie d'ordre de composite, à deux faces (c'est à dire ayant autant d'ouvrage d'un costé que d'autre) de hauteur de quarante pieds, & de trente de largeur: les tiges ou verges des colonnes, en nombre de dix, portoient de hauteur douze pieds avec leurs soubassemens & chapiteaux en leur proportion requise.

Au dessus & outre la dernière corniche, & tout au milieu d'iceluy arc, estoit posé un grand globe terrestre de cinq pieds de diametre, sur lequel estoit esleuee en bosse vne statue de six pieds de hauteur fort bien representant la personne du Roy en ses accoustremens Royaux, & tenant un sceptre en sa main. A ses deux costez estoient aussi esleuees en bosse deux grandes statues de dix pieds de hauteur, l'une tenant vne couronne imperiale; l'autre vne guirlande ou chapeau d'estoilles, dont elles couronnoient la statue du Roy. Au bas & le long du globe estoient les figures de l'Occasion, & de la Prudence: & aux deux bouts de l'arc, aux extremités & sur le haut de la corniche deux Lions esleuez, tenans chacun vne enseigne, qui portoit empraintes les armoiries de France & de Nauarre, & à leurs pieds y auoit des figures d'hommes morts & trophées de guerre.

D'un costé de la voulte de cest Arc, au dessous de la corniche, en la face de vers l'Eglise de S. Erblanc, estoit figuré en demy relief un Amour, qui touchoit de la main dans vne main du Ciel: sur lequel estoient ces mots Grecs

ΕΡΑΣ Ο ΕΧΕΤΥΟΕ ΕΝΤΕΑΡΧΕΙΑΣ.

Et au dessous de luy dedans vne niche estoit taillee en

bosse, vne grande & hideuse Fureur ou Tyrannie enchainee, & accroupie de honte. Sur lesquelles deuises furent aussi faiçts ces vers Latins

*Caelum & Amor iungunt dextras : est vinceta Tyrannis.
Sunt Rex & populus caelesti foedere vinceti:
Victor amor praes est fidei sat dignus vtrinqve.*

Et de l'autre costé de ladicte voulte, en la mesme face dudict Arc, estoit semblablement figuré au dessous de la corniche, vn autre Amour armé & tenant d'une main vn Lys, & vne espee de l'autre : sur lequel estoient eserits ces autres mots Grecs

ΟΥΡΟΣ ΕΡΩΣ ΑΡΗΟΣ ΑΡΕΙΩΝ.

Et dedans vne autre niche dessous luy, estoit pareillement taillé en bosse à la grandeur du naturel le Dieu Mars endormi sur ces armes. La signification de la quelle deuise fut comprise en ces vers Latins

*Stante quid armato & vigili Mars dormit Amore?
Regis amor Gallis, Gallorum & mutuus ipse
Tutior armato est custodia milite Regi.*

Et au haut de ceste premiere face dudict Arc, dessus la voulte du portique d'iceluy, estoit sur vne table d'attente, en façon de marbre noir, ceste inscription en grosses lettres d'or

S. R. MAIESTATI.

HENRICI IIII. D. G. FRANCOR.
 ATQ. NAVAR. PISS. FORTISS.
 FORTVNATISSIMIQ. REGIS BONO
 CHRISTIANAE R. P. NATI POPVLOR.
 OPPIDOR. Q. ADSERTORIS,
 CLEMENTISS. ATQ. ADEO
 VERE INCOMPARABI
 LIS PRINCIPIS SVI
 CIVITAS ROTOMAGENSIS ET
 VIRTVT. ET VERITAT. ERGO

B. M. P

En l'autre face de ce mesme Arc triomphal, du costé regardant vers l'Eglise de nostre Dame, au dessus de la mesme voulte du portique. & derriere la precedente inscription, estoient pareillement. escrits en grandes lettres d'or sur table en forme de marbre noir ces six vers Latins ensuiuans.

Eortia

*FORTIA sunt alijs, alijs Clementia laudi
 Corda: sed HENRICVS Reges Rex QVARTVS vtrisque
 Exsuperans alios; geminis Prudentia iunctis
 Addidit: inde tribus quartam se Occasio semper
 Affore iuravit comitem bona; legibus orbem
 Vt totum Gallis submittat Rex BONVS ORBI.*

Et deffous l'vn des deux Amours, qui y estoient par semblable figurez en demy relief, & representez sur lesdictes niches de la mesme façon qu'ils estoient en l'autre face dudiçt Arc, estoient escripts ces deux mots, faisans le commencement d'un vers Latin

P A T R I A E A M O R

Et deffous l'autre, ces autres faisans le reste du vers

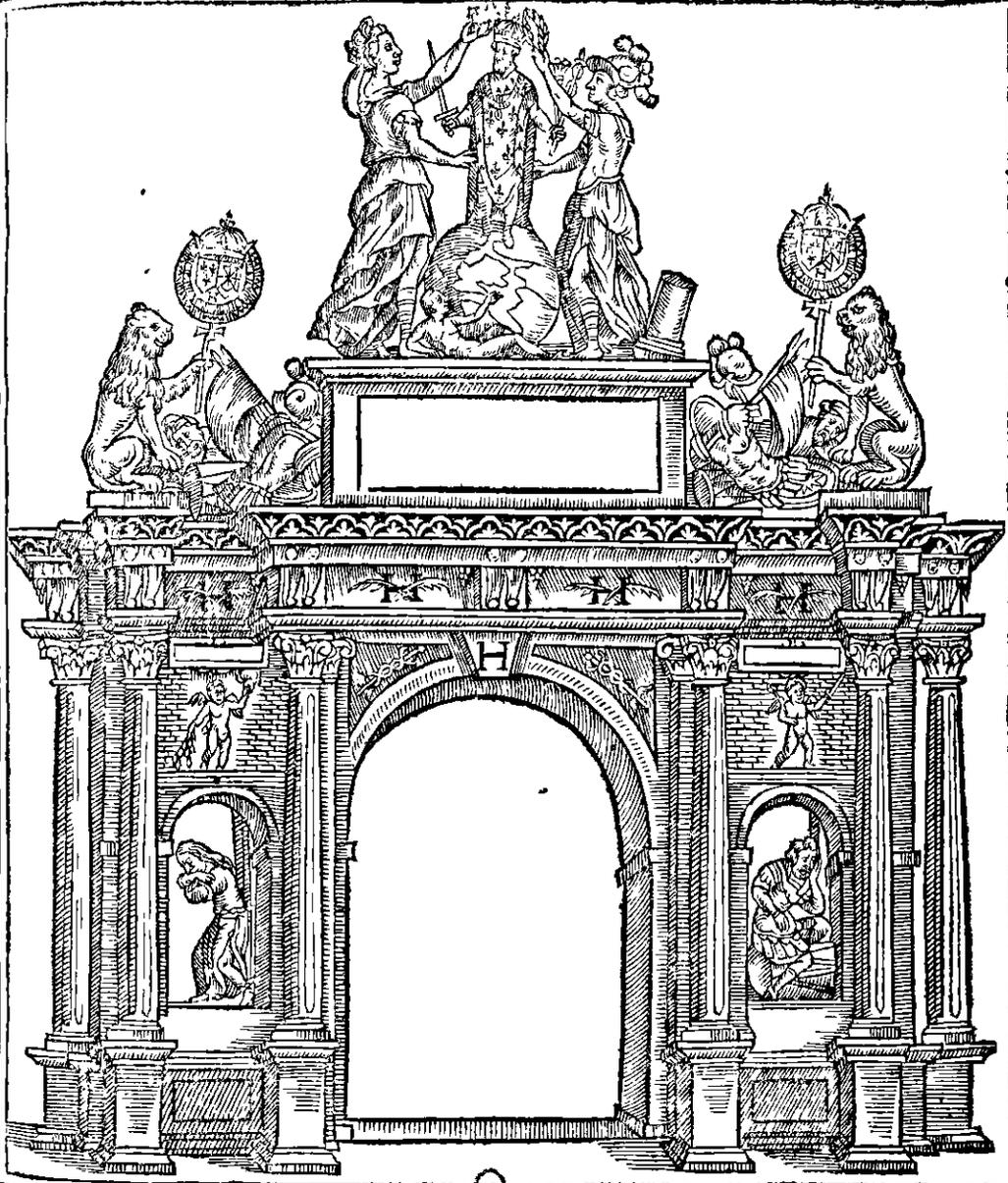
P A C T V M H E N R I C I I N V I O L A B I L E R E G I S

P A R la statue qui estoit, comme diçt est, sur le globe terrestre au dessus de cest Arc triõphal, estoit donné à entendre que le Roy est digne pour ses rares vertus de commander à toute la terre. La grande figure à costé le couronnant d'une couronne Imperiale demõstroït la force & grandeur du Roy: & l'autre encor plus grande figure le couronnant d'une guirlande d'estoilles surpassant la couronne Royale, denotoit que sa clemence excède sa force, imitât en ce la bõté de Dieu, duquel il est l'image. Les figures de l'Occasio & de la Prudẽce signifioient qu'en sa domination il n'entreprend rien qu'avec sagesse aux occasions qui se presen-

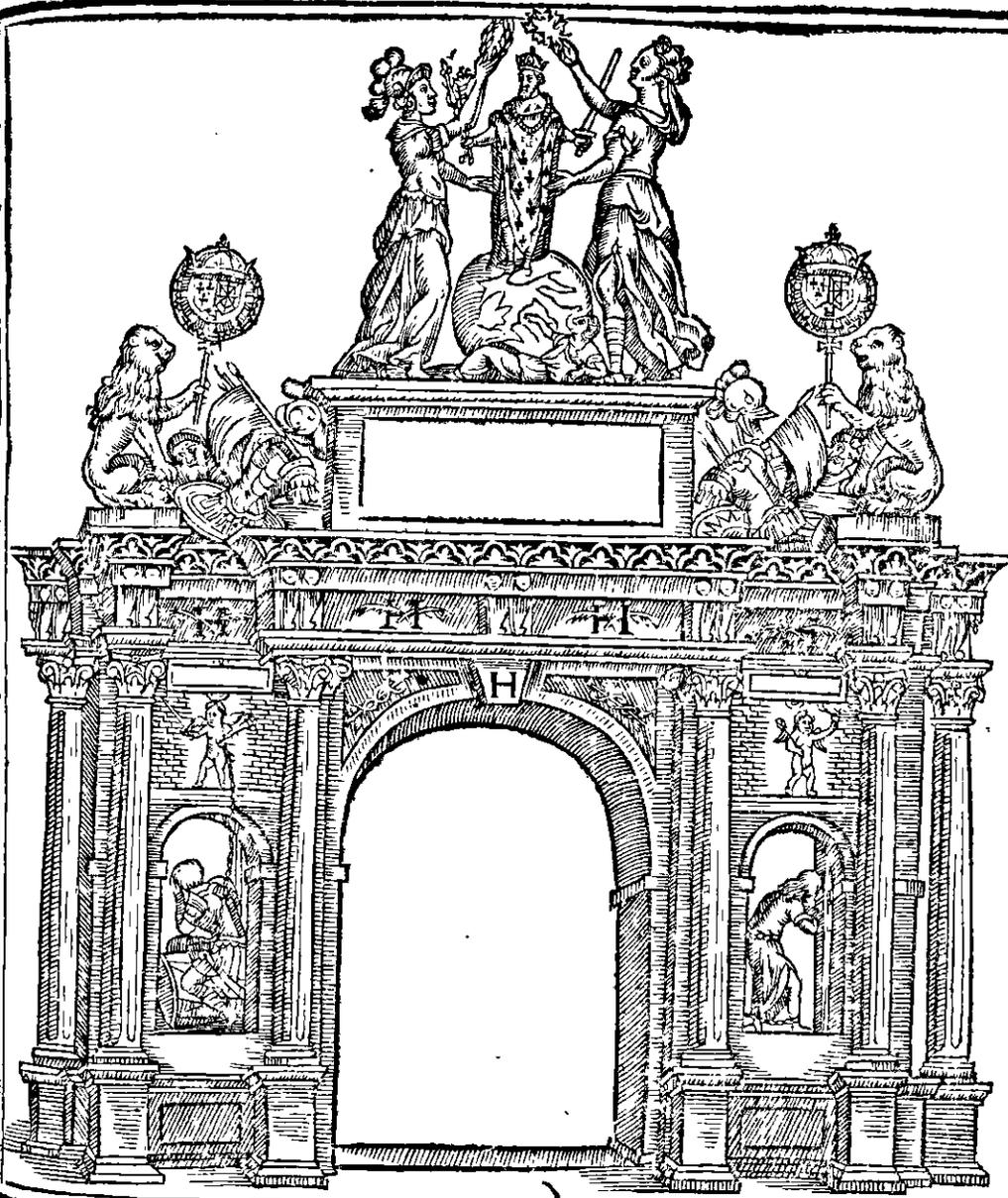
tent. Par les Liôs, trophées & despouilles estoit entendue la grande magnanimité, constance & clemence de sa Maieſté. La Tyrannie enchainée, & l'Amour eſtât au deſſus de-
mōſtroit que le Roy la tient captiue par ſa douceur & man-
ſuetude. La figure de Mars endormy ſur ſes armes & l'A-
mour ſur luy figuré, ſignifioit l'amour de la patrie & du
bien public, par le deſir que le Roy a de mettre ſon peuple
en paix.

QVAND au ſurplus des inuentions, ornemens & ſin-
gularitez de ce bel Arc & portail, deſquelles ie n'ay parlé,
pour eiter prolixité; la conſideration du portraiçt qui en
eſt icy repreſenté à peu prez, y ſatisfera aucunement, pour
en donner quelque contentement au Lecteur.

La figure de l'Arc Triomphal deuant
l'Eglise nostre Dame, du costé du gros Horloge,



La figure de l'Arc Triomphal
deuant la grande Eglise de nostre Dame.



A v deuant de ce grand Arc triomphal, à la distance de vingt pieds ou enuiron, dedans la ruë estoient placez des deux costez deux hauts piliers quarrez en forme de maisonnerie, de hauteur de traize pieds & de quatre en quarre, accompagnez de leurs moulures & enrichissemēs. Sur l'vn d'iceux, au coing de la ruë tirant vers les Carmes, estoit porté & esleué en bosse l'image du Roy S. Loys, tige de la race de nostre Roy; tenant en l'vne de ses mains son sceptre Royal; & en l'autre son baston ou main de Iustice, ainsi qu'on a accoustumé le représenter. Dessous iceluy estoit escrit lettre d'or en ce vers Latin

Macte tua virtute, meae laus maxima stirpis.

Et sur l'vn des costez de sondict baston de Iustice, qu'il esleuoit & adressoit vers la figure du Roy qui estoit sur le susdict Arc de triomphe, cest autre cy

Quod coepi perages, Caelesti numine ductus.

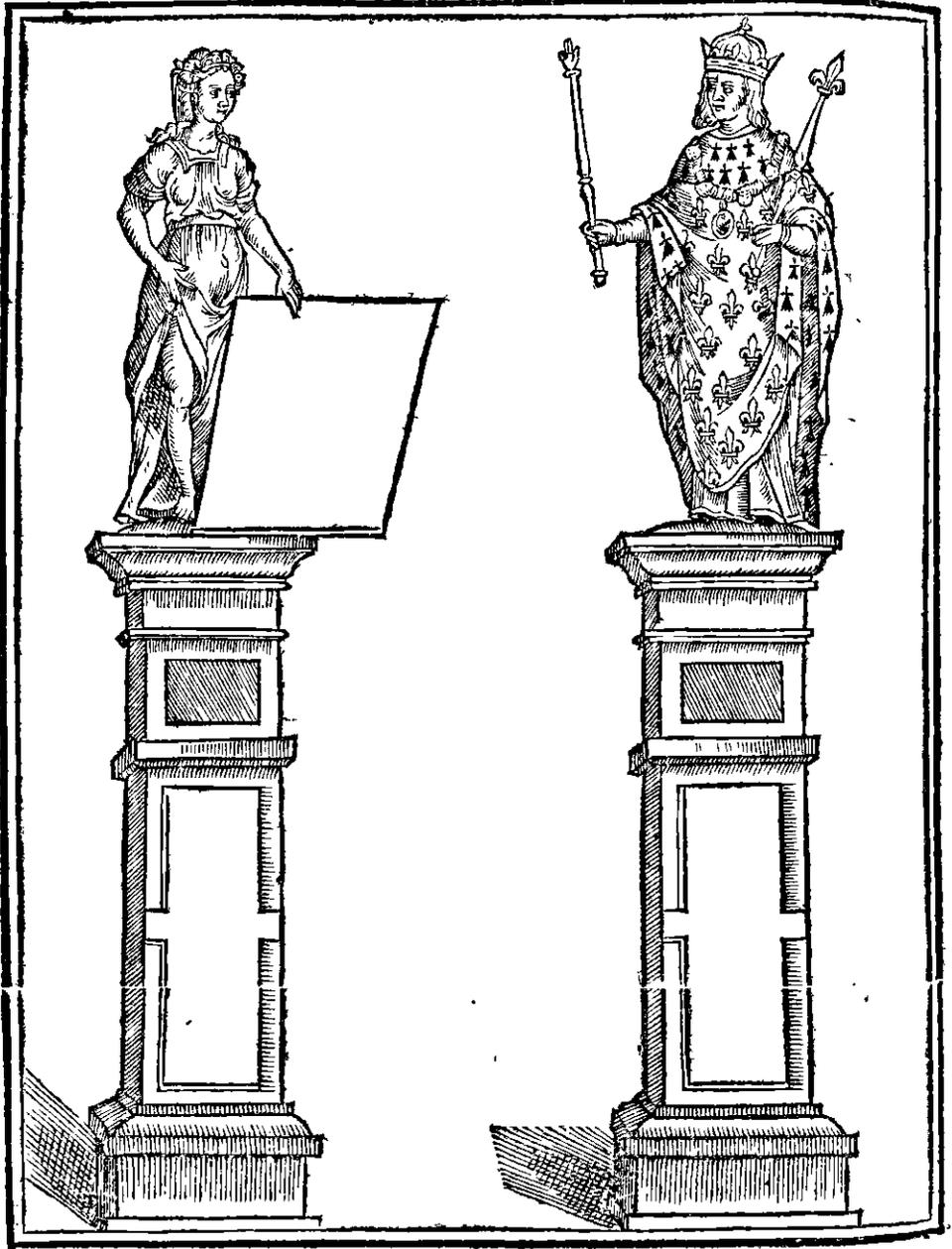
Sur l'autre de ces deux piliers, placé en la mesme ruë du costé tirant vers le Pont estoit aussi portee & esleuee vne grāde statue accoustree à l'antique, par laquelle estoit representee la Sibylle S A M B E T H A, comme prophetisant le bon heur du Roy, par ces vers ensuiuans semblablement escrits en lettre d'or dans vn tableau qu'elle tenoit le long d'elle de l'vne de ses mains.

P R I M A Sibyllarum Sambetha, Hebraea propago,
 Lacta fero Gallis, tibi REX oracula laeta.
 Nulla v'lo tantum tellus se iactat alumno,
 Te tua se quantum iactabit Gallia Rege.
 Pace tuis parta populis, tu prole beatus
 Quò ducet virtus ibis; tua mille phalanges
 Impavidæ procul hinc & fortes arma sequentur,
 Quâ Tagus auratis Duriasque tumescit arenis;
 Quâque suas meritò palmas tibi servat Idume.
 Inde frequens duce te spolijs Orientis onustus,
 Occiduisque opibus, referet victricia miles
 Signa, triumphatis à te REX gentibus olim:
 Téque ob id aeternis decorabit fama coronis.
 Postmodò tu nostros HENRICE ac Nestoris annos
 Laetus ages, regnis per te dans iura quietis:
 Ad regnum donec felix reuocèris Olympi.
 Tum tibi perpetuâ succedent stirpe nepotes.
 Sic etenim arcanis spondent fore numina fatis.

ΘΕΟΥ ΒΟΥΛΑΙΣΙ ΜΕΓΙΣΤΟΥ



Figures de S. Loys & de la Sibylle
estuez sur deux piliers prez le susdict. Arc de triomphe.



Tous les ouvrages cy deuant representez estoient construiets & taillez chacun selon leur ordre, avec toutes les dimentions & proportions requises par l'art de l'Architecture; & par semblable enrichis d'or, d'argent, & viues peintures en leurs sousbassemens, chapiteaux, frises & corniches, fueillages, moulures, & figures, avec toute la perfection que peut apporter l'art de la peinture: Ce qui les a rendus plus beaux & admirables à tout ceil qui les a veuës.

ESTANT donc le Roy passé par dessous ce grand & dernier Arc triomphal dedié (cōme tous les autres) à sa Maiesté, il entra dans la grande Eglise de nostre Dame, par le principal portail d'icelle, pour rendre graces à Dieu de voir son peuple luy porter tel honneur & respect, & estre si obeissant à sa Maiesté; en quoy il monstra qu'il est vrayment Roy Tres Chrestien & fils aîné de l'Eglise. Les Doyen, Chanoines & Chapitre, reuestus de leurs riches ornemens & accoustremens sacerdotaux, le receurent avec toute deuotion & allegresse; & luy fut faicte vne harangue avec priere & exhortation par le haut Doyen, luy priant de maintenir l'Eglise, & la religion de ses Ancestres en son integrité.

LES ceremonies acheuez, & le cantique qui se commence *TE DEVM LAUDAMVS* chanté en Musique & son des orgues, le Roy sortit hors de l'Eglise par la mesme porte qu'il y estoit entré, & montant dans son carrosse fachemina à son logis de S. Ouën. Là ou les Sieurs Cōseillers Escheuins de la ville, & vingt quatre du Conseil attendoient sa Maiesté: & à son arriuee la remercierent de

l'honneur qu'il luy auoit pleu faire à la ville de Rouën, & aux habitans d'icelle. Le Roy d'vne face ioyeuse leur fit responce qu'il estoit fort content de la ioye & allegresse qu'il auoit recongneuë estre en son peuple, & qu'il estimoit dauantage leurs bonnes volontez que les magnificences qu'ils auoient faictes & eussent peu faire, lesquelles toutesfois luy estoient fort agreables.

LE soir apres le souper de sa Maiesté, iceux Conseillers Escheuins luy allerēt presenter les clefs de la ville: plusieurs desquelles ils auoient fait dorer de fin or, assembler en vn cordon de soye de couleur grise, & poter (pour cest effect) sur vn coussin de veloux incarnatin doublé de tatin verd.

DEUX iours apres lesdicts Conseillers Escheuins retournans voir le Roy, luy firent present au nom de toute la ville d'vn grand bassin ou plat d'argent doré-vermeil: au milieu duquel s'esleuoit vn vaze contenant deux canaux qui artificiellement respandoient de l'eau en forme d'vne fontaine: avec six grandes coupes plates ou drageoirs d'argent aussi doré-vermeil: Le tout cizelé & graué en demy relief, de plusieurs trophées & despouilles de guerre, si industrieusement & parfaictement bien elaboré d'art d'orfèbrerie, qu'il ne s'en peut voir de mieux. Et combien toutesfois que ces presens ne feussent dignes de la grandeur d'vn tel Roy, ce neantmoins il les reçut comme luy estans fort agreables; ainsi qu'il le demonstra par la chere ioyeuse & propos amiables qu'il tint ausdicts Conseillers Escheuins: lesquels s'en retournerent fort contents

voyans

voyans la bonne affection que le Roy leur portoit, & à toute la ville en general.

PEU de temps apres, assçauoir le vingtquatriesme iour dudict mois d'Octobre, sa Maiesté desirant voir les combats qui se deuoient faire sur la riuere, & qui auoient esté differez; fit commandement que l'on eust à les preparer pour l'aprelditnee: & aussi fit aduertir les Conseillers Escheuins qu'elle vouloit ce mesme iour les visiter dans l'Hostel commun de la ville, & y prendre la collation apres auoir veu lesdicts combats.

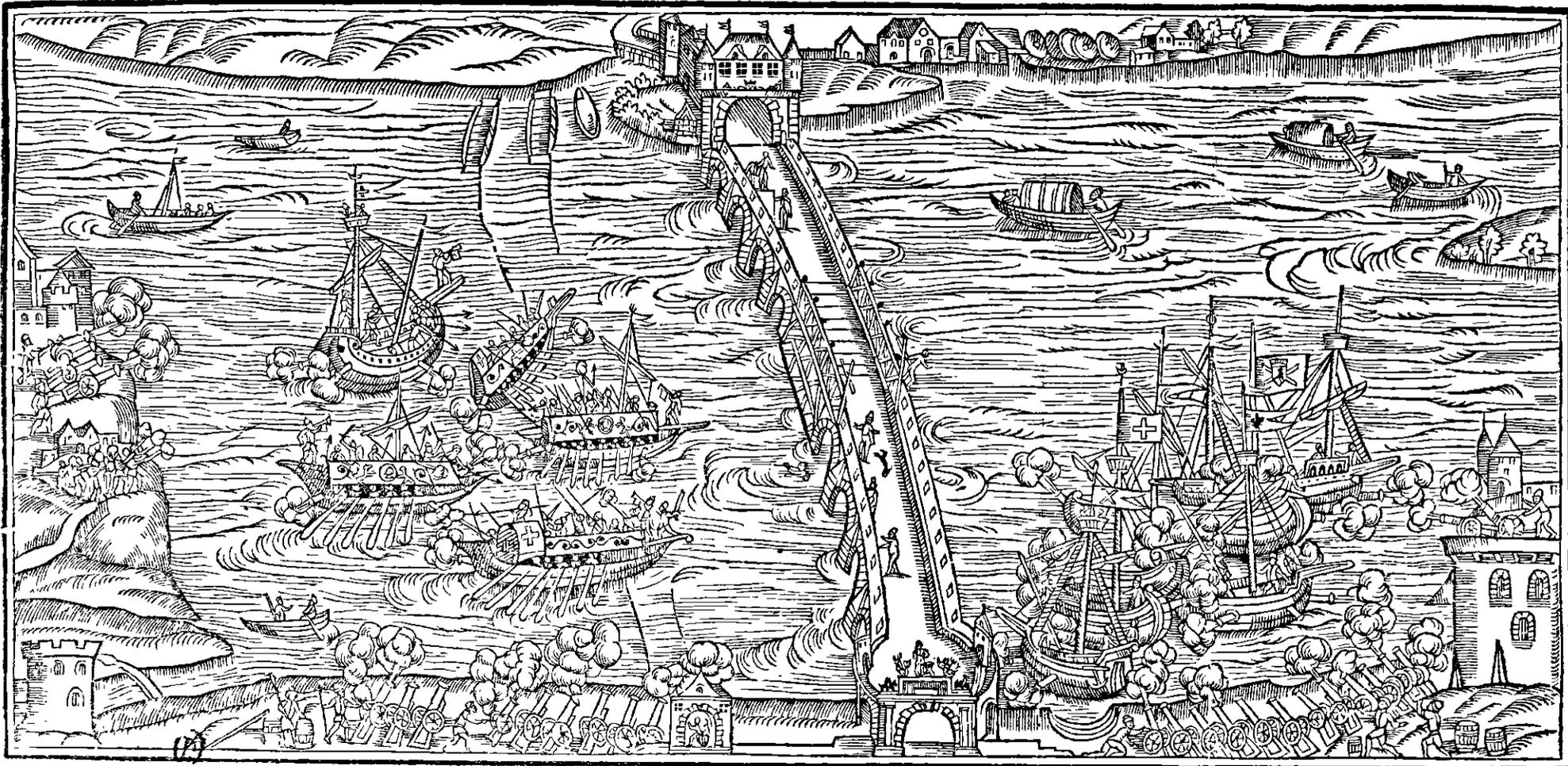
PAR QUOY lesdicts sieurs Escheuins firent à l'instant aduertir les Chefs & Capitaines qui deuoient représenter les combats, d'eux tenir tous prests, avec leurs compagnies & equippage, pour en donner le plaisir au Roy. Ce qu'ils firent en toute diligence. Car si tost que pour prendre commodément le plaisir de ce qu'ils deuoient faire, le Roy accompagné de sa noblesse fut arriué en la grande salle du pauillon du pont (laquelle pour ceste reception de sa Maiesté, auoit esté ornee tant de tapisseries que vitres neufues & belles peintures, portans les deuises & armoiries d'icelle:) Ils commencerent à représenter sur la riuere de Seine, du costé d'amont le pont, vn combat naual entre deux nauires accoustrez en guerre, ayans leurs pauillons & enseignes des couleurs du Roy, & garnis d'artilleries & de bons hommes; & deux galleres & vne galleotte estrange-res, aussi equippees en guerre, & parées de leurs couleurs rouge, & iaulne, & leurs armes peintes en leurs pauillons. La galleotte donq commençant le combat & escarmou-

che; vint reconnoistre lesdicts nauires François, suiuite incontinent des deux autres galleres, qui commencerent à tirer force canonnades & coups d'harquebuse & mousquet contre iceux nauires; lesquels de leur part faisans deuoir de se deffendre, chargerent si furieusement & à poinct les galleres ennemies, que d'un seul coup de canon ils firent couler bas ladicte gallecotte: de laquelle les hommes espendus sur l'eau taschoient en nageant se sauuer, qui deçà, qui delà, le mieux qu'ils pouuoient. Puis les nauires se ioignans & venans aux mains contre les deux galleres; l'une d'icelles qui portoit la couleur rouge fut par eux prise & gaignee à force, en combatant vaillamment, tant à coup de picque que d'harquebuse & mousquet: & l'autre accoustree de iaulne tourna le dos, & à la faueur du nombre de ses auirons se sauua & eschappa des nauires François: Lesquels faisans bruire & retentir en l'air les fanfares de leurs trompettes, ioüirent lors glorieusement de leur victoire, & donnerent beaucoup de contentement à sa Maiesté: Laquelle de ladicte salle du paillon du Pont, où elle estoit, regardoit la representation de ce guerrier spectacle, executé par la conduite de trois anciens Capitaines de ladicte ville & enfans d'icelle, fort experimentez & de longue main au faict des armes, & de la marine.

PAR le portraict de ceste Naumachie ou combat naual icy rapporté à peu prez, le Lecteur pourra considerer combien la veüe d'iceluy donna lors de plaisir tant à ladicte Maiesté, qu'à tous les spectateurs, qui y affluoient de tous costez en nombre infini.

Portraict

Portrait du combat Naual representé sur la riuere de Seine,
deuant le Roy, le 24. iour d'Octobre.



PENDANT ce temps l'Hostel commun de la ville fut rendu, & orné de belles & riches tentes de tapisseries, tant en la grande salle, qu'aux galleries du paruis de la maison; où fut aussi placé grand nombre d'armoiries de France & de Nauarre, de Normandie, & de ladicte ville. Et principalement au plancher de ladicte salle fut mis vn lambris peint de compartimens, où estoient entrelasces les armoiries & deuises de sa Maiefté; & plusieurs beaux chandeliers y suspendus, avec flambeaux de cire blanche; & au paruis & galleries grand nombre de fallots & flambeaux ardans. Mesmes furent ordonnees les compagnies des cinquante hommes d'armes, & eēt harquebuziers, lesquels vestus de leurs casques & mandilles de veloux verd & autres accoustremens: se rangerent à double haye sur l'aduenue, depuis l'Eglise de S. Erblanc iusques à la porte d'adict Hostel de ville.

APRES donc que le Roy eut pris le plaisir d'adict combat naual, les quatre Quarteniers de la ville luy firent entendre que dans l'Hostel commun d'icelle, la collation luy estoit preparee, ainsi qu'il auoit commandé. Alors le Roy descendit du paillon du Pont, où il estoit, pour rentrer dedans la ville, avec la suite des Princes, Ambassadeurs, Seigneurs, Princesses & Dames qui l'accompaignoient; & vint droict de là adict Hostel commun d'icelle ville. A la grande & premiere porte duquel se presenterent pour receuoir sa Maiefté, les six Conseillers Escheuins, parlant le plus ancien d'iceux pour leur compagnie: & au milieu de la court se trouuerent aussi Messieurs le Procureur general en la Cour de Parlement representant le Bailly de Rouën, le Lieutenant general, & Procureur du

Roy au Bailliage, avec les anciens Conseillers Escheuins; qui firent vne seconde reception à la Maiesté. Lors en signe de toute ioye & allegresse les bandes des trompettes, & cornets commencerent à sonner avec toute melodie.

A l'entree de la salle de cest Hostel, est basty hors œuure vn grand & antique porche couuert d'vne terrasse de plôb environnee de plusieurs fleurons & festons aussi de plomb, demi-rompus & despeints pour leur antiquité & ruines passees; & entre iceux sont entremeslez plusieurs petits aigneaux de semblable estoffe. Au milieu de ceste terrasse fut esleué vn grand lys fort bien representé au naturel, estendant ses rameaux & ses fleurs aux enuiron du circuit d'icelle: & à la deuanture de ce porche estoit appendu dans le tour d'vne guirlande ou chapeau de Laurier, ce Sonnet.

*Ce petit clos iadis esmaillé de verdure,
De fleurs de mariolaine, & de tressle & de thin,
A ses doux aignelets donnoit soir & matin
En paisible repos leur douce nourriture.*

*Quand (ô forfait cruel, ô trop cruelle iniure)
L'ambitieux lion, le colere mastin,
Et le loup rauissant en firent vn butin,
Chasserent les aigneaux degastans leur pasture.*

*Le Ciel triste de voir ce comble de malheur
Or' sur ce pauvre fonds distillant son humeur,
Fait croistre ce grand lys en sa fleur odorante:*

*Et renaissans sous luy les herbages & fleurs,
R'assemble ses aigneaux, les paist de ses douceurs,
Les lions, les mastins, & les loups espouuante.*

Et comme le Roy estoit sous ce portique entrant dans la salle, luy fut prononcé & présenté par vn ieune enfant richement vestu, cest autre Sonnet.

*La plante que l'ardeur mere de secheresse,
Attirant son humide a fait presque secher,
En vain sent le Soleil de son fonds approcher,
Car pour luy vers les Cieux son chef elle ne dresse.*

*Mais Rouën par la guerre espuise de richesse,
Et mort pour n'estre mort quand son Roy l'auoit cher,
Refait comme vn Phoenix de sa cendre vne chair,
Et de sa poureté pour son Roy fait largesse.*

*La gloire en est donc sienne: ha! non SIRE, ains à vous,
Qui pour monstrier qu'icy vous estes Dieu sur nous,
Faites de nostre rien s'il vous plaist quelque chose.*

*Et nous rendant la vie au tombeau de nos maux
Ressuscitez nos corps tous sechez de trauaux,
Afin qu'à vous seruir vn chacun se dispose.*

L'ARRIEREBANQVET estoit dressé dedans la salle sur deux longues tables couuertes de fin & precieux linge ouragé-damassé. Sur la table preparee pour la personne du Roy, y auoit deux chariots faiçts de sucre: le premier estoit tiré par deux lions, & sur iceluy estoit la figure du Roy armé, assis dans vn throne, & ayant le dos appuyé contre vn palmier; & à ses pieds plusieurs trophées, avec ce nom escrit en lettre d'or

ALEXANDRE

Sur les costez du chariot, vn peu plus bas que le thro-

K iij

ne, tirant sur le deuant, estoient les figures de Fortune, & de Vertu. La Fortune estoit en posture comme plaidant deuant le Roy, & luy monstrant lestrophées & couronnes quelle disoit luy auoir donnees. La Vertu d'autre costé tenant vn iauelot en main, & plus proche du Roy, sembloit s'opposer au dire de Fortune: & pour resolution de leur different, estoit escrit en lettre d'or sur vne petite table qu'elle tenoit en l'autre main

*La gloire à nul autre commune,
Dont ce grand Prince est reuestu,
N'est point vn œuure de Fortune,
Mais vn chef-d'œuure de Vertu.*

Sur le second chariot, tiré par vn lion & vn aigneau, estoit esleuee vne roche inaccessible, sinon par vn costé, ou y auoit vn chemin plein à l'entree d'espines & halliers, & au haut bordé de plusieurs lauriers. Au sommet de la roche, estoit representee la vertu de Clemence, comme vn architecte, bastissant vn temple tout rond; & au dehors du bastiment, la figure de Magnanimité, seruant de manoeuvre, & luy apportant des marbres & materiaux. Au front du portique non encores acheué estoient escrits en lettre d'or ces vers.

*Pour nostre Roy & sa semence
Est fondé sur ce roc pointu
Vn temple que fait la Clemence,
Où seule paruenit la Vertu.*

CES deux chariots estoient accompaignez de plusieurs figures de sucre peintes & dorées, & de toutes sortes de confitures seiches & dragees de toutes façons, & de grand nombre de fruiçts de sucre artificiels, & autres naturels tant estrangers que de ce pays, des plus beaux & plus rares que lon sçauroit desirer. Comme pareillement la se-côde table estoit couuerte de semblables fruiçts & figures.

DVRANT cest arrierebanquet, qui fut prins avec grand silence & respect de la personne du Roy, sonnoient plusieurs instrumens de Musique douce; qui continuerent iusques à ce que le Roy sortit pour sen retourner à son logis de S. Ouën: où il fut reconduit par les Conseillers Escheuins de la ville, qui le remercierent treshumblement de l'honneur qu'il leur auoit faict.

DEV de iours deuant que le Roy vint pour faire son entree, arriua en la ville le Comte de Scherosbery seigneur Anglois, Ambassadeur enuoyé par la Roync d'Angleterre vers sa Maiesté, accompagné de grand nombre de seigneurs & gentilshommes dudit pays, pour renoueler les alliances des Royaumes de France & d'Angleterre, & presenter au Roy l'ordre de cheualerie de la lartiere, à luy enuoyé avec autres presens par ladite Dame. Et fut iceluy seigneur Ambassadeur logé en l'hostel du Bourgtheroulde, fort richemét preparé pour sa reception, & meublé mesmes & tédud des plus riches meubles & tapisseries du Roy, qu'il auoit commandé estre faictz venir de Gaillon pour cest effect. Et d'abondât par la liberalité de sa

Maiefté, lediét feigneur & toute fa fuitte furét deffrayez de tous despés dés fon entree en Frâce, iufques à fon retour en Angleterre. De la main d'iceluy, le Roy reçét lediét ordre de la lartiere, & autres prefens enuoyez par la Royne d'Angleterre à fa Maiefté, le dixhuietième iour dudiét mois d'Octobre, dedans le chœur de l'Eglife de l'Abbaye de S. Ouën durant les Vefpres; où furent faictes les ceremonies en tel cas accouftumees. Et feiourna lediét feigneur Ambaffadeur en ladiète ville de Rouën, l'efpace de trois feptmaines de temps.

ARRIVERENT auffi en ce mefme temps plusieurs autres Ambaffadeurs des pays & Royaumes eſtrangers; & grand nombre de Princes, Seigneurs, Cheualiers, Prefidents, Procureurs generaux, Maires, & Elcheuins, & autres grands & notables perſonnages, de tous les Parlemens, Villes, & Communautz de la France, conuoquez par fa Maiefté: les vns pour l'affiſter en fon entree, autres pour les ceremonies de l'ordre de cheualerie du Sainct Elprit, & les autres pour l'affiſter en la conference generale, qui fut tenue par long efpace de temps en ladiète ville, pour aduifer aux affaires generales du Royaume. De ſorte que l'afſemblee, & la Cour fut pour lors ſi grande en ladiète ville de Rouën, qu'il ne ſe peut remarquer que iamais en ville de France, y en aye eu de ſemblable ny plus ſignalee.

PENDANT le ſeiour du Roy, Madame la Princeſſe de Nauarre Sœur Vnique de ſa Maiefté, arriua en ladiète ville, accompagnee des Princes & Princeſſes, Seigneurs & Dames de ſa ſuite, par la porte du Pont, le Samedy neufieſ-

me iour du mois de Nouembre, audiēt an mil cinq cens quatre vingts saize.

LES DICTS sieurs Lieutenant general, Cōseillers & Procureur du Roy au Bailliage de ladicte ville de Rouën, & les Conseillers Escheuins, & vingt quatre du Conseil d'icelle, accompagnez de grand nombre des notables & plus eminens bourgeois tous bien montez, & assistez des compagnies des cinquante hommes d'armes, & cent quatre harquebuziers d'icelle ville, allerent iusques à vne demie lieüe au deuant de ladicte Dame: où ayans mis pied à terre, la saluerent de la part de tous les habitans de ladicte ville, parlans par ledict sieur Lieutenant general: Et de là, remontez sur leurs mulles & cheuaux, l'accompagnerent iusques en son logis, qui luy estoit preparé à S. Oüien proche de celuy du Roy.

LE deuxiesme iour de Decembre ensuiuant, le Roy enuoya lettres ausdicts Conseillers Escheuins, par lesquels il leur fit entendre que Monsieur le Cardinal de Florence Legat enuoyé par nostre S. Pere le Pape, s'acheminoit pour venir vers sa Maiesté; & que partant il vouloit qu'on luy fist vne entree & reception condigne à sa grandeur & dignité. Ce qu'estant fort agreable ausdicts Conseillers Escheuins, ils se mirent en tout deuoir d'effectuer la bonne volonteé du Roy. Et pource firent faire vn fort beau poile de damas blanc, enrichy & brodé des armoiries dudict seigneur Legat, & orné de frange & crespine de soye blanche, & fonds de taffetas blanc: & firent aussi plusieurs autres preparatifs pour ladicte entree; lesquels furent venus

à leur perfection : n'eust esté qu'iceux Conseillers Escheuins receurent lettres dudict sieur Legat estant au chasteau de Gaillon, par lesquelles il les prioit se desister de tels preparatifs, d'autant qu'il ne desiroit estre receu avec apparat, ny en forme d'entree, se contentant de leurs bonnes volontez.

DE cediect lieu de Gaillon, il s'achemina par la riuere de Seine, accompagné de plusieurs Cardinaux, Prelats, & Seigneurs de la suite, & vint descendre hors le pont de ceste dicte ville de Rouën : puis il monta dans son carrosse, & ainsi entra en la ville par la porte d'iceluy Pont, le traiziesme iour dudict mois de Decembre ; & alla prendre son logis audict hostel du Bourgtheroulde, qui est vne des plus belles & magnificques maisons de la ville, & auoit esté pour luy preparee.

LE lendemain de son arriuee lesdicts sieurs Lieutenant general, Procureur du Roy, Conseillers Escheuins, & vingt quatre du Conseil de la ville l'allerent salüer ; & luy fut faite vne harangue Latine par ledict sieur Lieutenant general, conduisant le corps de ladicte ville : comme aussi tous les autres corps tant de l'Eglise que de la Iustice l'allerent salüer, & luy faire leurs harangues en Latin.

TOUT le temps que ce grand Prelat passa en icelle ville, fut par luy employé en tous saincts exercices & œures charitables ; & spécialement à conuertir plusieurs desuoiez de la Religion Catholique Apostolique & Romaine. Du nombre desquels fut Madame la Princesse de

Condé, laquelle librement se reconcilia à luy, & rentra au giron de ladicte Eglise, dans le temple de S. Michel, le vingtsixiesme iour dudiect mois de Decembre. Dont le Roy, Princes & Seigneurs, & tout le peuple Catholique furent fort ioyeux.

LE iour de la Natiuité de nostre Seigneur Iesus Christ audiect an, Mondiect Sieur le Legat accompagné de grand nombre de Prelats d'Eglise, celebra en grande solennité la grande Messe en la grande Eglise Cathedrale & Archiepiscopale de nostre Dame de Rouën; où le Roy assista avec tous les Princes, Seigneurs, & Gentilshommes de sa Court: Et apres la celebration du diuin seruice, le Roy toucha grand nombre de malades des escroiielles, qui estoient venus de plusieurs endroiets de la Chrestienté, pour estre de luy touchez & gueris.

ET la vigile & iour des Roys ensuiuans, le Roy donna l'ordre de cheualerie du S. Esprit à plusieurs Seigneurs du Royaume de France: & en furent faictes les solennitez accoustumees dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Ouën; ou assisterent Messieurs le Legat, Cardinaux, Archeuesques, Euesques, & autres Prelats estans pour lors dans la ville, ensemble tous les Cheualiers dudiect ordre, en leurs accoustremens d'iceluy ordre & ceremonies.

A INSI donc le Roy tant par sa ioyeuse & triomphante entree, que par l'accomplissement de tant de belles ceremonies & choses signalees, qu'il faisoit durant son seiour en la ville de Rouën, fit assez paroistre combien luy estoiet

agreesables sadiete ville & les habitans d'icelle. Dequoy il donna encor plus ample tesmoignage, par le desir & affection qu'il monstra auoir d'y faire bastir vn chasteau, & ville neufue de l'autre costé de la riuere: dont il fit faire plusieurs deuis & desseings par sçauans & experts architectes, mandez exprez par son commandement pour cest effect, pendant le temps que sa Maiesté estoit en ceste dicte ville: Où elle seiourna depuis ledict iour de son entree, qui fut le xvi. d'Octobre, iusques au sixiesme iour de Feurier ensuiuant; s'occupant iournellement aux grands affaires de son Royaume, qui se traictoient tant en son Conseil d'Estat & Priué, qu'en ladicte conuention generale. Laquelle estant finie le Roy partit ledict iour sixiesme de Feurier: & fut conuoyé par lesdicts sieurs Conseillers Escheuins, vingt quatre du Conseil de la ville, & grand nombre des notables & plus eminens bourgeois d'icelle; assistez des compaignies des cinquante hommes d'armes, & cent quatre harquebusiers, iusques à vne lieuë sur le grand chemin de Paris: où sa Maiesté les licentia, & les assureant de rechef du desir qu'elle auoit de faire bastir vne maison en la ville de Rouën, pour l'y accommoder & y seiourner quelque saison de l'annee, leur recommanda la garde & conseruation d'icelle.

FIN.



LORS que le tres-Chrestien, tres-victorieux & tres-clement
 Roy de France & de Nauarre, HENRY IIII. de ce
 nom, fit sa tres-royense, tres-magnifique & triomphante
 entree en sa ville de Rouen, capitale de Normandie; nouvelle-
 ment estoient entrez és charges de Conseillers Escheuins de la-
 dicte ville, nobles hommes Jehan Voysin sieur de Guenouille
 Conseiller Notaire & Secretaire du Roy, Jehan Puchot sieur de la
 Pommeraye, Vincent Danten, Jehan Pautot, Marc Anthoine Bi-
 got sieur d'Oliuet, & Richard Baudry sieur de Semilly: Lesquels en
 ladicte qualite d'Escheuins & au nom d'icelle ville, pourueurent
 avec toute industrie & diligence requise, tant aux beaux prepa-
 ratifs, bel ordre, diuers spectacles, & somptueuses magnificen-
 ces cy deuant mentionnez, qu'à toutes autres choses necessaires,
 que le temps & la commodite permirent estre faictes pour la de-
 coration de ladicte entree & reception de sa Maiesté. Laquelle
 (pour sa clemence & debonnaireté) ayät eu le tout fort agreable,
 & encor plus la bonne volöte & alegresse de son peuple de Rouen;
 Lesdits Conseillers Escheuins, pour en laisser le tesmoignage à la
 posterite & l'honneur à leur ville, à la sortie de leur Consulat en
 ont faict imprimer le precedent discours ou narration, pu-
 rement & simplement descrite, comme ils desi-
 roient; avec les choses les plus notables qui
 se passerent en ladicte ville, pendant
 le sejour que sa Maiesté
 fit en icelle.



A V R O Y.

Si le los qui s'acquiert par les armes on prise,
 Qui pourroit comme toy ce beau los meriter?
 Quel bord plus escarté n'a point oüy vanter
 La gloire que tu as par les armes conquise?

Mais bien que ta valeur toute force maistrise,
 Ta clemence (ô grand Roy) ne sçait pas moins dompter,
 Et t'a bien fait autant de victoires compter,
 Comme ta main guerriere a de victoire acquise:

Les chefs, & les soldats, & sur tout le hazard
 Aux combats que lon gaigne acquerent quelque part,
 Mais tienne en ta clemence est toute la victoire.

Tes ennemis domptez en ont senty le fruit,
 Par elle à son deuoir est ton peuple reduict.
 Viue doncques mon Roy, sa clemence & sa gloire.

F. V I G E R.





DEUX SONNETS AV ROY, SVR
LA BEAVTE' DV IOVR DE SON ENTRÉE
& les gracieux propos qu'il tint à l'vn
des Conseillers Escheuins por-
tans son poile.

*Le Ciel se tint long temps obscur & pluuieux
Et deuant & depuis le iour de ton entree:
Mais par ce iour luisant bien nous fut demoistree
La ioye qu'en prenoient, & la terre, & les cieux.
Apollon pour te veoir se grand, se glorieux,
De ses plus clers rayons sa teste tint ornee,
Et l'herbe freschement dessus la terre nee
Carressoit son Phœbus dessous tes pas heureux.
Aux ruiés & carfours du peuple l'abondance
Par son VIVE LE ROY fit voir l'esbouissance
Qu'vn obiect desiré luy faisoit conceuoir.
Alors ta Maiesté uertant les yeux sur elle,
Me dit, quand ie portois l'vn des coings de ton poile,
→ le croy que mon peuple est bien aise de me veoir.*

*Hé! quel aise plus grand peut saisir le courage
D'vn peuple ayant perdu sa douce liberte,
Des horreurs de Mauors longueme t agite,
Et prochain d'encourir vn extreme naufrage?
Que de te veoir, ô Roy, dont l'Asie ste visage
En rassurant les tiens, rend tout espouuante
L'ennemy estranger, qui fuyant t'a quitté
Malgré tous ses desseins ton François heritage.
Ainsi donq, ô grand Roy, sois aussi bien venu,
Comme ores tu congnois que tu es cher tenu
Du peuple Roënnois ioyeux de ta presence.
A si ta Maiesté face luire sur nous
De tes yeux (nos Soleils) les rays doucement doux,
Et la paix, qui tousiours est pres de ta clemence.*

R. BAYDRY S D S.



AD LECTOREM DE CAUSA
ISTIVS SCRIPTIONIS.

*Magnifica Errici regis monumenta per urbem
Prostrasset lento vulnere tempus edax:
Rothomagi in regem magni vestigia cultus
Charta tibi vix servat ab interitu.
Sic amat Erricum bellatrix Neustria regem,
Hoc numen tanta religione colit:
Ut pia Borboniæ supplex aliarum sumas
In triuijs, charta & pectore sculpta gerat.*

D. DVTHOT.



